



# Saint SULPICE et CAMEYRAC



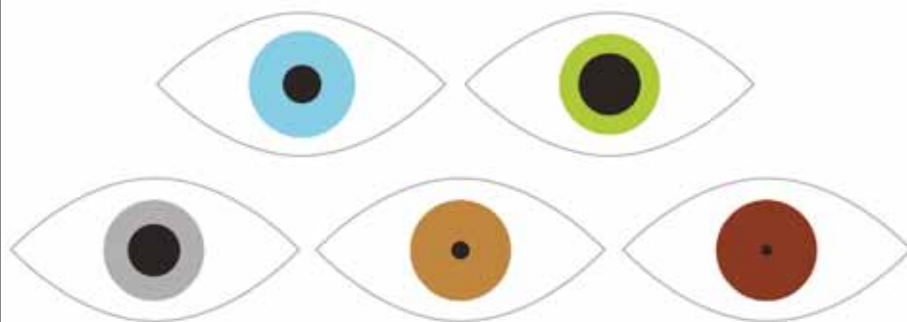
*Bulletin Municipal • Juin 2015*

n° 110



*Une manifestation autour de la littérature Jeunesse*





## Chez B&C Opticiens, vos yeux seront toujours plus précieux que vos lunettes.

Les Opticiens Libres c'est un réseau d'opticiens indépendants, reconnus spécialistes de la santé et libres de tous leurs choix.



Les Opticiens Libres se sont engagés dans une démarche qualité certifiée par VERITAS, organisme de certification indépendant, pour vous garantir les meilleurs services.

**B&C  
OPTICIENS**  
21, place Maucaillou  
33450 SAINT-SULPICE  
ET-CAMEYRAC

Tél. : 05 56 30 21 43  
[www.bcopticiens.com](http://www.bcopticiens.com)

[www.lesopticienslibres.com](http://www.lesopticienslibres.com)

Ouvert du mardi au vendredi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h  
et le samedi de 9h30 à 12h30 et de  
14h30 à 18h.



  
**Les Opticiens Libres®**  
EXPERTS EN SANTÉ VISUELLE

NCS BORDEAUX B 442 762 514 - Photos non contractuelles © Opticiens Libres - P0433

## IP-FIX INFORMATIQUE



24 place maucaillou  
Saint Sulpice et cameyrac  
05.35.54.11.84

**VENTE  
PARTICULIERS  
PROFESSIONNELS**

**DEPANNAGE  
MAINTENANCE  
INSTALLATION**

CHATEAU  
**Saint-Sulpice**  
2000

**BORDEAUX**

Appellation Bordeaux Contrôlée  
MISE EN BOUTEILLE AU CHÂTEAU

S.C.E.A. Vignobles Pierre et Christophe DUBERGÉ  
PROPRIÉTAIRES à SAINT-SULPICE & CAMEYRAC 33450  
Tél. 05 56 30 83 06 - Fax. 05 56 30 20 32

# Sommaire

|                                                                                     |                           |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------|
|  | La vie de la commune      | p.4  |
|  | Conseils municipaux       | p.18 |
|  | Nos écoles                | p.31 |
|  | Conseil Municipal Enfants | p.32 |

|                                                                                     |                                                                |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------|
|  | Joyeuses Sports                                                | p.33 |
|  | Nos associations                                               | p.34 |
|  | Environnement                                                  | p.42 |
|  | Infos générales                                                | p.43 |
|  | Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale | p.46 |



Chères concitoyennes, chers concitoyens

Le vote du budget est un moment important de la vie municipale puisqu'il détermine les grandes orientations de notre action. C'est aussi le moment d'analyser les comptes de l'année écoulée.

Notre résultat de gestion pour 2014 est en hausse par rapport à 2013, nous n'avons fait aucun emprunt et remboursé 217 000 € de capital, ce qui nous donne une marge de manœuvre pour nos investissements 2015.

Heureusement, car les dotations de l'état diminuent de 45 000 € pour 2015 avec une baisse encore plus forte prévue pour les années suivantes. Les subventions et les aides se raréfient : nous devons donc faire mieux ou aussi bien avec moins. Proposer un haut niveau de service est un défi que la commune relève au quotidien. C'est par une gestion rigoureuse, où chaque euro dépensé est contrôlé, que nous pourrons maîtriser les dépenses de fonctionnement pour continuer à investir.

En cumulant la baisse des dotations et les charges nouvelles qui nous sont transférées, ce sont 200.000 € supplémentaires à trouver pour les charges courantes.

Dans ce contexte et afin de préserver l'avenir, nos taux de taxes étant inférieurs à ceux des communes similaires, ils augmenteront de 1,5% soit 17 000 € pour l'ensemble de la commune à comparer aux 200 000 € manquant. Notre taxe d'habitation ne sera cependant qu'à 9,64 % alors que d'autres communes sont à 17%.

Ce budget 2015 prévoit des investissements nombreux dont des travaux de voirie, le renouvellement de certains matériels vieillissant (tractopelle, matériels de cuisine...) ainsi que la rénovation de la Mairie et de l'église de Cameyrac dès que nous aurons les permis de construire et les subventions, le programme de travaux ayant été voté le 30 avril dernier.

Vous avez pu aussi constater une première tranche de travaux d'assainissement effectués par la Communauté de Communes à La Barade ; ils avancent bien et permettront d'améliorer l'environnement. Je souhaite que les deux autres tranches puissent s'effectuer à la suite.

Pour terminer, je tiens à souligner le succès rencontré par «Lis tes ratures», manifestation de la CDC qui se déroulait cette année chez nous et dont l'ambiance et la fréquentation ont été remarquables.

Tous mes remerciements vont aux équipes qui ont permis cette réussite, grâce à leur mobilisation et à leur énergie.

Votre Maire

Pierre JAGUENAUD

**C'est par une gestion rigoureuse, où chaque euro dépensé est contrôlé, que nous pourrons maîtriser les dépenses de fonctionnement pour continuer à investir.**

## A la Bibliothèque

### Une première à la bibliothèque Lectures pour les tout-petits

A l'initiative de Michèle Taudin, la bibliothèque de Saint Sulpice et Cameyrac a ouvert ses portes à Delphine Audouin, animatrice du RAM (Relais d'Assistants Maternelles), accompagnée de Sandrine, une collègue du multi-accueil. Toutes deux, animant l'association Galipette, ont accueilli à la bibliothèque un groupe d'assistantes maternelles, gardes à domicile ainsi que des parents pour des lectures à vive voix. Le lieu se prête parfaitement à l'accueil des moins de 3 ans avec un espace chaleureux et convivial qui a été fortement apprécié par les professionnelles et les enfants. Les tout-petits sont restés attentifs à des albums riches et variés de sons, de couleurs et de rires.

Cette nouvelle animation a été renouvelée le mercredi 20 mai avec autant de succès.



## Hommage et félicitations à Yvette Fouquet pour son 100<sup>e</sup> anniversaire



Née à Génissac le 17 février 1915, arrivée dans la commune à l'âge de cinq ans, Yvette vient d'avoir ce 17 février 2015 l'âge vénérable de 100 ans. Elle fait partie de ces gens qui ont traversé un siècle et qui représentent la mémoire collective, car Yvette a beaucoup de souvenirs et aime à raconter son passé.

Veuve depuis de nombreuses années, elle vit en famille avec l'aide de ses enfants et de ses aides à domicile Dorine et Monique.

Pierre Jaguenaud, maire de Saint Sulpice, Philippe Garrigue, maire de Beychac et Caillau et président de la CDC de Saint Loubès, Ghislaine Jaurégui, adjointe aux affaires sociales, Marie Sandrine Bruguera, élue à Bassens et portant un chèque de 150 € de la part de la MSA à la récipiendaire, Pascale Berthelier, responsable des aides à domicile étaient là pour fêter l'événement.

C'est autour de merveilles confectionnées pour l'occasion, de gâteaux et de champagne que nous avons levé notre verre avec elle et en son honneur.

Avant de nous séparer, nous lui avons souhaité de bons vœux de santé et de sérénité pour profiter encore et encore de beaux moments en famille.



## Loto du Lion's Club



Beaucoup de monde ce dimanche 8 mars pour le traditionnel loto du Lion's Club de Bordeaux Caudéran. Par leur présence, les participants ont soutenu le Lion's Club dans leurs actions en faveur des enfants malades hospitalisés et pour leur aide apportée à la recherche médicale.

Très belle après-midi de solidarité.



## Concert du groupe Vocal Nuances



Ce groupe composé d'une soixantaine de personnes, sous la direction de son chef Michel Boivin, accompagné par l'excellent pianiste Laurent, mais aussi par la trompette, l'accordéon, la contrebasse et la batterie nous a régales par la qualité de leurs interprétations, partageant tous leur passion pour la chanson française. Dommage que le public n'ait pas été au rendez-vous...

## Une mobilisation SAINT SULPICIEENNE pour les « Restos du cœur »

Le 6 mars 2015, à la salle des fêtes de SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, à l'initiative du comité des fêtes de la commune et de l'association « MUSIC BŒUF », plusieurs groupes et artistes locaux se sont produits au profit des « Restos du cœur ».

Les spectateurs ont pu assister à une représentation de danse par l'association de DANSE MODERNE, ZUMBA ET FITNESS locale, ainsi qu'à un concert donné par le groupe Pop-rock MODIVER et le guitariste local Mickael PARENTEAU.

**Cette soirée placée sous le signe de la convivialité, dont l'entrée était gratuite, a permis de collecter plus de 150 kilos de denrées alimentaires destinées aux personnes nécessiteuses bénéficiant de l'aide des « Restos du cœur » locaux.**

## Bourse aux Vêtements Printemps / Eté

Beaucoup de vêtements pour les petits et les grands... Encore une fois, succès assuré pour cette bourse qui a mobilisé pendant 4 jours une vingtaine de bénévoles dans la solidarité et la convivialité. Grâce à leurs conseils avisés, chacune et chacun a pu trouver son bonheur à petits prix. L'objectif des fonds récoltés est de venir en aide aux personnes de notre commune les plus démunies.

**La prochaine Bourse aux Vêtements Automne/Hiver-Adultes/Enfants aura lieu les 28, 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2015, grande salle des Fêtes.**

## Roger Chauveau nous a quittés



**C'est avec regret que nous avons appris le décès de Roger Chauveau en date du 12 mars 2015.**

Roger Chauveau est né le 1<sup>er</sup> Avril 1932 à Libourne.

En 1952, il accomplit son service militaire au sein du 6<sup>ème</sup> chasseur motorisé en Allemagne.

Libéré en 1954, il intègre l'Etablissement du Matériel de l'Armée de Terre implanté à Vayres.

En 1956, lors du conflit algérien, il est rappelé sous les drapeaux pour servir au sein du 6<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Palestro en Algérie. Il est démobilisé en septembre de la même année suite à la naissance de son fils, et reprend ses activités à l'Etablissement de Vayres où il restera jusqu'à sa retraite en 1992.

C'est en 1957, qu'il adhère à l'UNC.AFN de Saint Sulpice et Cameyrac et devient très vite vice-président.

En 1982, Roger assure la présidence de la section UNC qui prend une certaine dimension par une audience et un nombre d'adhérents en augmentation.

Actif et dévoué, il rend de nombreux services à ses amis combattants. Il participe également à la vie de la commune comme conseiller municipal, membre du comité des fêtes et de l'association de restauration du patrimoine communal.

Dans le même temps il devient administrateur du foyer du combattant de Blaye, administrateur du camping du Bled dans le Médoc et membre du bureau UNC de la Gironde.

Titulaire de la croix du combattant, du titre de reconnaissance de la Nation, de la médaille d'honneur du travail et de la croix du Djebel, Roger mérite amplement que chacun lui rende hommage pour son dévouement, ses activités bénévoles et constantes en faveur de ses camarades de combat, son sens de la solidarité, du partage et de l'aide aux personnes dans la précarité.

Les membres de l'association et tous ses amis présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à sa dévouée compagne.

**Adieu Roger.**



## Concours de dessin



Cette année, la commission Enfance et Jeunesse a lancé un concours de dessin s'adressant aux enfants de 6 à 11 ans pour annoncer les fêtes de Pâques sur la commune.

Les petits artistes ont rendu leur réalisation le 28 février dernier.

L'ensemble des dessins a été proposé à un jury composé des élus de la commission Enfance et des enfants élus du CME.

Pour cette première édition c'est Maïana, une élève de CM2 qui a gagné et qui a pu voir dans les supports publicitaires de la commune son dessin sur affiche annonçant les fêtes de Pâques.

Monsieur le Maire, Pierre Jaguenaud, lui a remis son cadeau (chevalet, palette, peinture, pochettes de feuilles dessins, pinceaux...offert par Super U) lors de l'omelette Pascale le lundi 6 avril au Parc de la mairie devant l'ensemble des convives.



## Un joli partenariat



La commission Enfance et Jeunesse s'est rapprochée du Lycée des Iris afin de réaliser des affiches annonçant plusieurs manifestations et événements de la commune.

C'est la classe d'Alban Saro, professeur de la section graphique imprimerie qui a accepté de relever le défi.

25 étudiants de première année BTS dans cette filière ont travaillé toute l'année sur plusieurs

sujets (les inscriptions au centre, le loto de l'école, la bourse aux vêtements, les contes à la bibliothèque...).

Au delà du travail graphique, ce partenariat a permis aux étudiants d'être en situation réelle de contact avec un client, ses exigences, ses contraintes temps...

Plusieurs rencontres avec les étudiants ont été nécessaires : présentation du projet, premières esquisses, corrections...

Cette recherche graphique a été réalisée gratuitement et remise sur clé USB afin de pouvoir imprimer les affiches réalisées.

**Mardi 5 mai à 19h en salle du Conseil, l'ensemble des étudiants et leur professeur ont été reçus par monsieur le Maire et l'ensemble des élus du Conseil Municipal pour les remercier du travail accompli.**

## CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

### EVENEMENTS ENTRE MAI ET SEPTEMBRE 1915

*Au printemps 1915, l'entêtement doctrinaire de l'état-major conduit au refus d'admettre que la guerre est partie pour durer. Les tranchées françaises sont bien moins organisées que celles de l'ennemi.*

*« La protection à rechercher contre les projectiles ne doit en aucun cas diminuer l'esprit d'offensive de notre infanterie ni entraver son aptitude au mouvement. »*

#### 04 MAI

L'Italie quitte sa neutralité au sein de la Triple Alliance avec l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne.

Elle rejoint l'Entente de la France, de la Russie et de l'Angleterre.

#### 07 MAI

Le paquebot britannique Lusitania est coulé par un sous-marin allemand en mer d'Irlande. Des Américains font partie des mille victimes. Aux USA, l'opinion publique devient progressivement favorable à un engagement militaire contre les puissances centrales.....

#### 09 MAI

Offensive française en Artois qui échoue fin juin.

#### 23 MAI

L'Italie déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie.

#### 29 MAI

Les Arméniens sont déportés, 1 200 000 personnes sont victimes de cette extermination d'Etat.

#### 18 JUILLET

La vie à l'arrière retrouve une forme de normalité. Les soldats du front se voient

accorder une permission de six jours par roulement.

#### 10 SEPTEMBRE

Naissance du « Canard Enchaîné » en réaction à la censure et à la propagande

#### 25 SEPTEMBRE

Seconde bataille de Champagne, arrêtée le 29 avec 138576 hommes hors de combat.

#### 06 OCTOBRE

Les combats reprendront pour dix jours afin de rectifier les « aspérités » du front, surtout vers Tahure.

#### 29 OCTOBRE

Démission du gouvernement VIVIANI. Aristide BRIAND devient président du Conseil.

#### 25 NOVEMBRE

Lancement du premier grand emprunt de la victoire, deux milliards de francs sont souscrits à 5%.

#### 02 DÉCEMBRE

JOFFRE est nommé par décret commandant en chef de toutes les armées françaises en Europe. Tensions entre le gouvernement et l'état-major.

## Ceux de st sulpice et cameyrac morts pour la France

### 2<sup>ème</sup> Quadrimestre 1915

#### DUBOIS Bernard

Il est né le 15 mai 1882 à Saint Sulpice et Cameyrac, à Maucaillou, fils de Bernard DUBOIS et de Catherine LAFON.

Avec son père, il exerce les métiers de vigneron et de tonnelier. Il est ajourné de ses obligations militaires en 1903, 1904 et 1905.

Le 2 mai 1914, à Carbon-Blanc, il épouse Jeanne CAZEAU. Il est mobilisé le 2 août 1914 et affecté au 144<sup>ème</sup> RI de Bordeaux. Le 25 février 1915, il passe au 175<sup>ème</sup> RI de Saintes et part combattre aux Dardanelles. Il est tué à l'ennemi le 6 mai 1915 à Gallipoli. Il est âgé de 32 ans.



### **PUET François**

Il naît le 14 septembre 1894 à Saint Sulpice et Cameyrac, au lieu de la Ruade, fils de Jean PUET et Jeanne LARTIGUE.

Il exerce la profession de cultivateur. Il est incorporé au 18<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de campagne d'Agen le 3 septembre 1914. Il participe à la bataille de la Meuse puis à la première bataille de Champagne au printemps 1915.

Début mai 1915, son régiment est dirigé vers l'offensive de l'Artois.

Il est tué le 9 mai 1915 au combat de Roclincourt (Pas de Calais). Il repose dans la nécropole de Notre Dame de Lorette.

### **CAILLÉ Auguste**

D'origine vendéenne, il est né le 3 décembre 1889 à Saint Georges de Montaigu au lieu de la Bernardière, fils de Victor CAILLÉ et de Marie CHAILLOU. Quand la famille vient s'installer à Saint Sulpice et Cameyrac, il est cultivateur.

Il est mobilisé le 3 août 1914 au 6<sup>ème</sup> RI de Saintes, il est clairon. De janvier à juin 1915, il combat sur le Chemin des Dames dans l'Aisne, il est mortellement atteint par un éclat d'obus le 8 juin 1915 à Paissy. Il est âgé de 25 ans. Il repose dans la nécropole de Cerny en Laonnois (02), tombe n° 2557.

### **FAYET Pierre André**

Il naît le 6 juin 1893 à Saint Vincent de Paul au lieu de la Pompe, fils de Pierre FAYET et de Marguerite LEFRÉ. Il viendra à Saint Sulpice et Cameyrac exercer la profession de cultivateur. En 1913, il est incorporé au 123<sup>ème</sup> RI de La Rochelle.

Il est mobilisé le 2 août 1914 et participe aux grandes batailles de l'automne 1914. A partir de janvier 1915, le 123<sup>ème</sup> combat dans l'Aisne dans le secteur de Vendresse-Troyon. Il est tué à l'ennemi le 14 juillet 1915, à l'âge de 22 ans.

Il repose dans la nécropole de Cerny en Laonnois, tombe n° 1142.

## **Récompenses à l'école du Cèdre Bleu**



Les élèves des Cours Moyens 1 et 2 de l'Ecole du Cèdre Bleu ont participé à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre.

Conduits par leurs professeurs, ils ont visité en novembre 2014 l'exposition qui remettait en mémoire les soldats de Saint Sulpice et Cameyrac Morts pour la France.

Un questionnaire portant sur des événements et des dates à trouver sur les 75 panneaux exposés a permis aux plus perspicaces d'entre eux de se distinguer dans cette recherche.

Un cadeau souvenir leur a été remis.

Tous les élèves ont manifesté beaucoup d'intérêt pour cette visite et laissé en témoignage leur ressenti inscrit sur un Livre d'Or. Qu'ils en soient ici remerciés ainsi que leurs professeurs.

**Guy BENIZEAU**

## CHASSE AUX ŒUFS OMELETTE PASCALE



Le traditionnel rendez-vous de l'omelette pascale n'a pas failli à sa réputation. Les bénévoles du comité des fêtes se sont retrouvés de bonne heure en ce lundi de Pâques, pour allumer le feu destiné à faire cuire la célèbre omelette, tandis que d'autres cachaient dans divers endroits de la commune des pignes de pins destinées à la chasse aux œufs. Nous remercions M. Faisy, cuisinier de l'école, d'avoir mis son savoir faire pour la préparation de l'omelette.



*La chasse aux œufs au Presbytère*

A 11 heures, 120 enfants de Saint Sulpice se sont élancés successivement en trois points de la commune et par tranches d'âge afin de découvrir la pigne d'or permettant de remporter le plus gros œuf.



*La gagnante chez les petits*

Dans le même temps, Maïana Medevielle dessinatrice de l'affiche de la manifestation élue « meilleur dessin » dans le cadre du concours ouvert par le conseil municipal enfant, se voyait remettre son prix des mains de monsieur le maire.



*Le groupe des grands*



*Le groupe des petits*



*Les gagnants chez les grands*



A l'issue de cette chasse aux œufs, parents et enfants se régalaient avec un cocktail dans les jardins de la mairie, et chaque jeune participant recevait une poche de bonbons en chocolat.

Pour finir, des tables étaient dressées dans la salle des fêtes, où il fut possible de déguster l'omelette et de compléter la dégustation par des mets amenés par chacun qui pouvaient être cuits sur les barbecues mis à disposition. Le temps ensoleillé a permis à certains de pique niquer dans le parc de la mairie.

De nombreux enfants, une succulente omelette, de nombreux parents et habitants ... Gageons que l'omelette pascale est inscrite dans la tradition festive saint-sulpicienne...



*Les convives à table*



*Monsieur le Maire casse le dernier œuf*

*Public dans le Parc*





## Plan de rénovation de la Mairie

Dans sa séance du 30 avril 2015, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les solutions concernant la mise aux normes accessibilité handicapés et la confidentialité accueil.

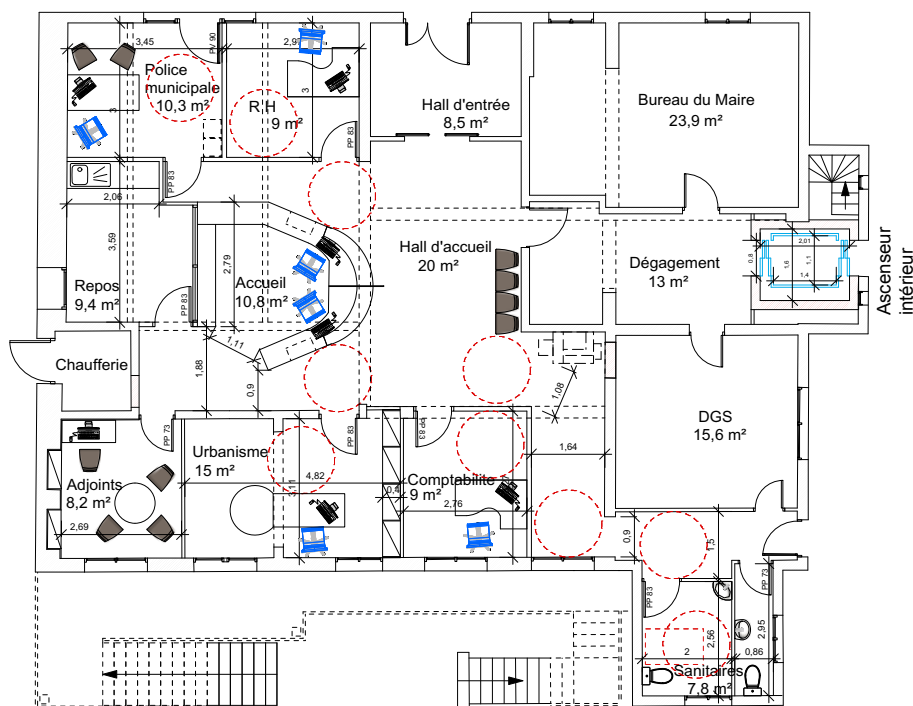
### Rez-de-chaussée :

Accueil confidentialité, Ressources Humaines, Police municipale, coin cuisine et repos, bureau des adjoints, Urbanisme et Comptabilité, sanitaires, ascenseur intérieur accessible de l'extérieur.

### Etage :

Hall d'entrée, salle du conseil municipal, 1 salle de réunion ou d'exposition, 2 salles d'archives et arrivée de l'ascenseur intérieur.

Rez de chaussée

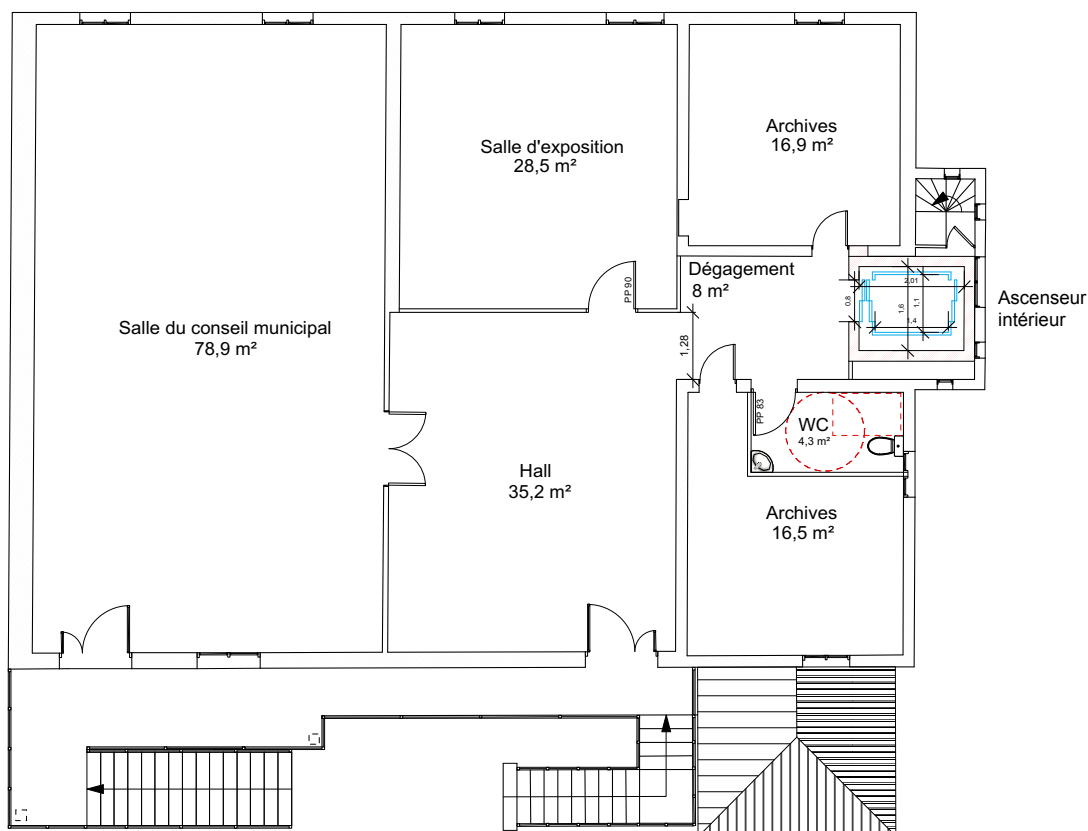


Indice G

PROPOSITION 2

|                                                            |                                                  |  |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--|
| <b>POURTIER</b><br><b>ARCHITECTURE</b><br>Avril 15 1499/14 | <b>PLAN INTERIEUR</b><br>Ech. 1/100 <sup>e</sup> |  |
|                                                            | <b>APS 3</b><br>DIDIER POURTIER ARCHITECTE DPLG  |  |

Étage



Indice G

PROPOSITION 2

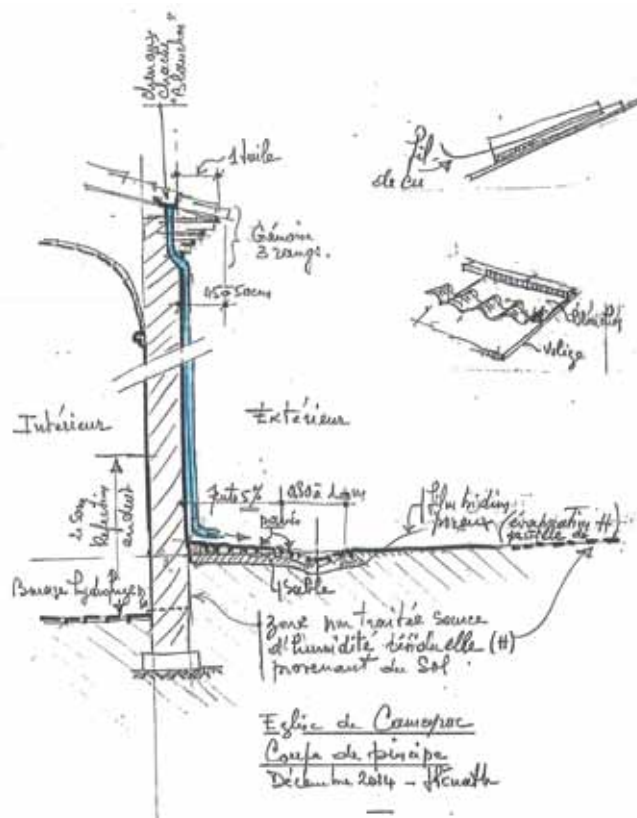
|                                                           |                                                  |  |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--|
| <b>POURTIER</b><br><b>ARCHITECTURE</b><br>Mars 15 1499/14 | <b>PLAN INTERIEUR</b><br>Ech. 1/100 <sup>e</sup> |  |
|                                                           | <b>APS 4</b><br>DIDIER POURTIER ARCHITECTE DPLG  |  |

## Rénovation de l'église de Cameyrac

Les plans concernant la rénovation de l'église, diagnostic sanitaire, état des lieux et principe de restauration ont été adoptés par le conseil municipal du 30 avril dernier à la suite des propositions de monsieur Errath, architecte du Patrimoine et de la visite à monsieur Rieu, conservateur régional des monuments historiques.

Le conseil municipal a accepté la rénovation en 2 tranches :

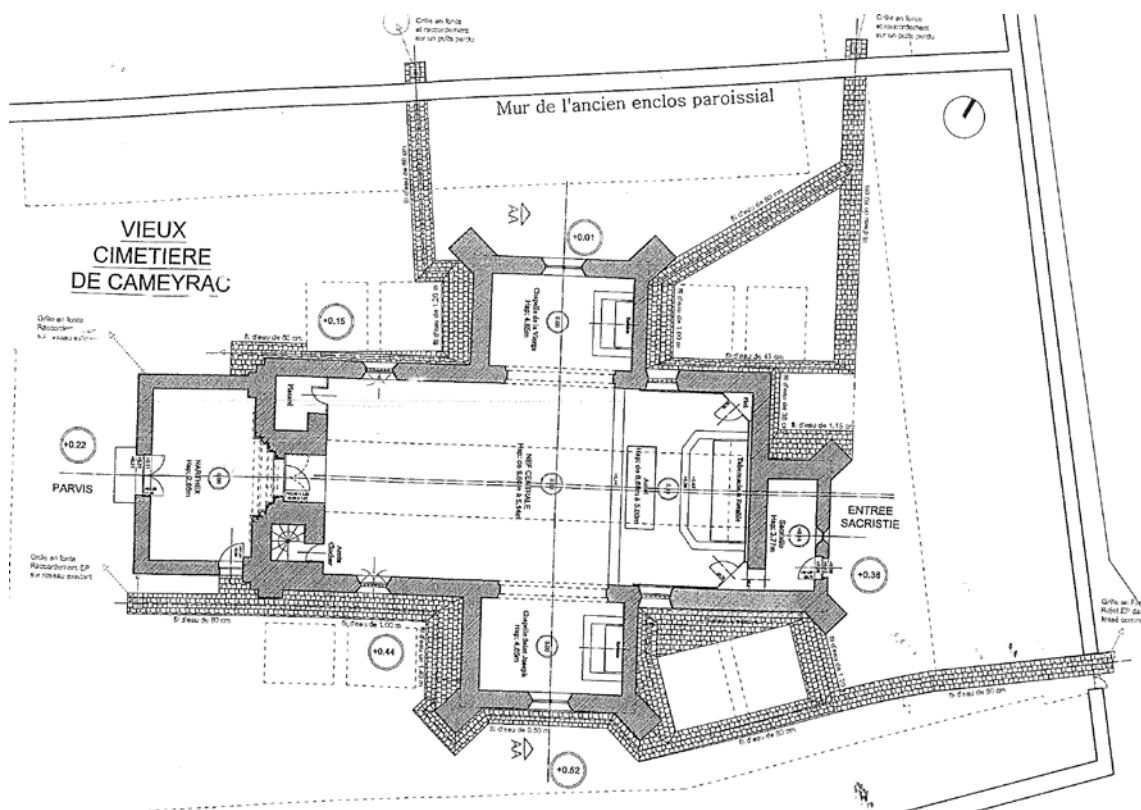
- La première, toiture et descentes d'eau pluviale,
- La seconde, création d'un système d'évacuation des eaux et d'assainissement des murs.



Une demande de permis de construire va être déposée. Des subventions vont être demandées.

Des contacts vont également être pris avec la Fondation du Patrimoine qui peut recueillir des fonds de particuliers ou d'entreprises qui viennent en supplément des subventions. Ces dons pourront faire l'objet de déductions fiscales importantes en cas d'accord avec la Fondation.

### Vue de dessus : futur pavage autour de l'église





## Lis tes ratures

La manifestation Lis tes Ratures organisée sur la CDC tous les ans a eu lieu cette année dans notre commune les vendredi 10 et samedi 11 avril.

Cette édition a surpris toutes les structures participantes ainsi que les intervenants par le grand succès rencontré.

L'engouement du public pour l'ensemble des événements prévus durant ces deux jours a été une très agréable surprise pour les organisateurs, heureux que chacun s'y retrouve.

Expositions des travaux des enfants réalisés à l'école ou en centre de loisirs, ateliers créatifs autour des livres et des matériaux de récupération, dédicaces et rencontres avec les auteurs jeunesse, défilé, contes, spectacles, etc.

Toutes les classes de nos 2 écoles ont participé et reçu les auteurs. Pour la plupart, deux interventions ont eu lieu avec les élèves et leur enseignant.

Les deux classes de CM1 de Stéphanie Dubourg et Céline Bagolle ont fait partie des séjours littéraires proposés cette année au Cycle III. Les enseignantes et leurs élèves ont travaillé avec les auteurs trois matinées entières sur des projets plus spécifiques.

La classe de Stéphanie Dubourg a travaillé



*Les auteurs et les illustrateurs*

sur la création de planches de BD en collaboration avec Anne Montel.

La Classe de Céline en collaboration avec l'illustratrice a réalisé un théâtre d'ombres à partir du livre « le lion et les trois Buffles » de Moncef Dhouib et May Angeli.

Les élèves et leur enseignante ont fourni un travail remarquable pour réaliser un film projeté lors de la soirée d'inauguration. Celui-ci a été très applaudi lors de l'ouverture de la manifestation.

N'oublions pas nos deux ALSH où Sandra et Brigitte ont confectionné avec les enfants des costumes à partir d'objets de récupération.

Elles ont travaillé à partir du livre « terriens malins » de Delphine Grinberg.

Le défilé a eu lieu le samedi 10 avril sous le chapiteau et a rencontré un vif succès.

Le programme était dense et varié.

**La prochaine édition aura lieu les 19, 20 et 21 mars 2016 sur la commune de Saint Loubès.**



*Costumes élaborés en matériaux de récupération*







*Laetitia Le Saux Atelier autour du monde  
des anivaux livre tu te crois le lion*



*Delphine Grinberg Atelier matériaux  
de récupération autour du livre Terriens Malins*



*Nicolas Gouny Atelier Apprends à dessiner  
des animaux rigolos d'après le livre Viiiite !*



*Théâtre d'ombres de Céline Bagolle  
autour du livre Le Lion et les 3 buffles*



*Atelier fresque animé par Clément Lefèvre*





Pose du collecteur principal sur un lit de sable

## Assainissement

### Pose d'un collecteur d'assainissement collectif à La Barade

La communauté de communes du secteur de Saint-Loubès investit pour l'amélioration de votre qualité de vie et de votre environnement.

**Une première tranche de travaux** est en cours de réalisation pour un montant de près de 700 000 € ; nous espérons que les travaux seront terminés pour cet été.

**Deux autres tranches** devraient suivre...



### Information importante

Une fois posée, l'étanchéité du réseau doit être vérifiée avant tout branchement privé.

Ces procédures de vérification peuvent être assez longues et vous devez attendre l'autorisation qui vous sera donnée avant de vous brancher au réseau.

Compaction du sable avant réfection de la chaussée



## Rassemblement des Saint Sulpice de France

Le 17<sup>e</sup> rassemblement des Saint Sulpice de France s'est déroulé les 18 et 19 avril à Ronce les bains dans un centre de vacances Azuréva.

Faute de commune candidate pour cette organisation, les responsables se sont tournés vers un centre pouvant accueillir 115 personnes.

Le programme proposé était particulièrement fourni, puisque le samedi après midi, une mini croisière autour de l'île d'Aix et de Fort Boyard était prévue mais une surprise de choix nous attendait ! La cerise sur le gâteau, l'Hermione était là, à quelques mètres, prêt à prendre la mer pour la traversée de l'Atlantique.

Un autre groupe est allé découvrir un moulin à marée qui fonctionne, comme son nom l'indique, au gré des marées.

Le dimanche matin, la visite de la citée de l'huître nous a plongés dans l'univers de l'huître, depuis sa naissance jusqu'à sa consommation. Savions-nous que l'huître était touchée 50 fois par l'ostréiculteur avant sa commercialisation ? Qu'elle ingurgitait 5 litres d'eau par heure ? Pour les curieux de découverte, une visite s'impose à Marennes.

**Le prochain rassemblement des Saint Sulpice aura lieu les 23 et 24 avril 2016 à Saint Sulpice de Royan.** Nous en reparlerons.

## SEMOCTOM

Pour le confort de tous, nous vous informons que 3 nouveaux bacs neufs de 20m<sup>3</sup> seront mis à notre disposition dans le second semestre 2015 ce qui doublera notre capacité de stockage.

Nous vous demandons de respecter les règles en vigueur. (voir rubrique Environnement).

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les lundis 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre.

## Changement de jour de permanence de Monsieur le Maire à compter du mois de JUIN

Les prochaines permanences seront les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 14h30 à 17h30.

Sauf en juin où la permanence aura lieu le mercredi 17 (à la place du mardi 16).

**Août : pas de permanence le mardi 4.**



## **Séance du 29 janvier 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf janvier, le conseil municipal de la commune de Saint Sulpice et Cameyrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Pierre Jaguenaud, maire, date de convocation du conseil municipal : **22 janvier 2015**

Etaient présents : M. Jaguenaud, maire – Mmes et MM. : Poncelet, Seigneur, Taudin, Da Costa, Courtazelles adjoints – Mmes et MM. : Bonnamy, Lavigne, Desalos, Jolly, Deschamps, Quintal, Gratia, Grenet, Pulcrano, Mazuque, Magri, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoirs : Mme Jaurégui à Mme Da Costa, M. Laurisse à M. le Maire, Mme Ornon à Mme Bonnamy, Mme Anderluzzi à Mme Taudin, Mme Philippe à M. Poncelet, M. Budis à Mlle Magri.

Absents excusés : Mmes et MM. : Lambert, Unique, Meudan, Boyer.

**Le secrétariat a été assuré par Monsieur PONCELET.**

**Le compte rendu de la séance du 18 décembre 2014 ayant été adressé aux membres du conseil municipal et aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.**

### **Acquisition d'une parcelle de terrain pour permettre le demi-tour du camion de collecte des ordures ménagères au lieu-dit Magnan-Nord**

Plusieurs constructions ont été autorisées en bordure de l'impasse de Magnan-Ouest et les camions de ramassage des ordures ménagères ne peuvent pas faire demi-tour. Les habitants sont donc obligés de porter leurs bacs à ordures en bas de la rue de Magnan, ce qui pose des problèmes. La propriétaire de la dernière parcelle qui n'est pas construite, Madame YOUNES Muriel épouse PIGNOLY qui a été très compréhensive, et qui doit être remerciée, a accepté de céder gratuitement à la commune une partie de la parcelle cadastrée section A n° 1007, soit un terrain de 42 m² qui permettrait de créer l'espace nécessaire pour aménager une raquette de retournement pour le camion des ordures.

L'ensemble des frais, notamment de géomètre et de notaire, seraient pris en charge par la commune, frais qui seront très faibles puisque seule une valeur minimum sera indiquée dans l'acte pour le service de la publicité foncière.

Le schéma a été validé par le SEMOCTOM, la commune devant stabiliser et aménager le terrain.

**Le conseil municipal approuve ces propositions à l'unanimité et donne mandat à monsieur le maire pour effectuer toutes les démarches**

nécessaires et signer l'acte d'acquisition en l'étude de Maître RENAULT notaire à Saint-Loubès.

### **Comité de pilotage du Plan Local d'Urbanisme**

Le bureau d'études qui devra élaborer avec la commune et les services de l'état le Plan Local d'Urbanisme a été désigné, il s'agit du cabinet URBAM qui regroupe mesdames Hélène DURAND LAVILLE Urbaniste, Laura HILLS, Paysagiste et le cabinet GERE A Environnementalistes-Ecologues.

Ils constituent l'équipe qui va conduire le PLU.

Il y aura des ateliers thématiques : Transports mobilité Réseaux, Habitat Logement Aménagement (logements sociaux), une thématique Eau Environnement, notamment en raison de la présence d'un site Natura 2000, la loi sur l'eau et l'environnement les paysages, le patrimoine et la biodiversité, un atelier activités économiques équipements services développement économique. Les personnes publiques associées seront invitées en fonction des thèmes qui les concernent ou sur les sujets où ils peuvent apporter leur point de vue. L'état et le SCOT étant tout le temps invités.

Ces réunions se tiendront obligatoirement en journée.

A ces quatre ateliers les personnes publiques associées, soit la DDTM, les Chambres de commerce et d'agriculture seront aussi invitées. Il y aura une réunion tous les mois.

Bien qu'il ne soit pas obligatoire de constituer une commission communale, nous pouvons proposer que des conseillers municipaux participent aux réunions. Je vous suggère donc de constituer ce soir cette commission.

Sont désignés : Président : monsieur le maire , Membres : monsieur PONCELET, monsieur LAURISSE, madame JAUREGUI, monsieur Courtazelles, madame TAUDIN, monsieur SEIGNEUR, madame ORNON, madame PHILIPPE, monsieur DESALOS, monsieur PULCRANO, monsieur GRENET

**Accepté à l'unanimité.**

### **Commission chargée de définir et de proposer la mutualisation de services entre les communes de la Communauté de Communes**

La loi de décembre 2010, qui s'applique à compter du premier renouvellement des conseils municipaux qui suit sa promulgation, prévoit l'élaboration d'un schéma de mutualisation avant la fin de l'année 2015.

Il s'agit de réaliser un diagnostic et de formuler des propositions sur ce qui peut être mutualisé entre les communes et la communauté de communes ou entre les communes elles-mêmes; une commune pilote certaines choses pour d'autres, des achats en commun par exemple.

Afin de préparer les mutualisations possibles, la communauté de communes a déjà organisé des réunions avec les secrétaires généraux, et suggère de créer des commissions communales chargées de réfléchir et de formuler des propositions, d'amener des idées et la communauté de communes décidera.

Monsieur PULCRANO est chargé de cette question à la CDC. Il précise que l'échéance ayant été repoussée au 31 décembre, il était bon que les élus participent et continuent le travail qui a été assuré par les DGS au cours de 4 réunions, et que d'ici l'été prochain on puisse définir un certain nombre de mutualisations. Le président de la communauté doit ensuite établir un rapport relatif aux mutualisations. Il était prévu à l'origine qu'un coefficient de mutualisation serait calculé. Mais il est tellement compliqué à calculer qu'il est pour l'instant abandonné.

Sont candidats pour participer à cette commission : Monsieur SEIGNEUR, madame JAUREGUI, monsieur LAURISSE, monsieur COURTAZELLES, monsieur GRATIA, monsieur PULCRANO, madame MAZUQUE.

Conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, monsieur le maire en assurera la Présidence. Le secrétaire général y participera.

Les deux premières réunions pourront se tenir le 10 février et le 10 mars à 18h30.

**Cette liste respectant le principe de la représentation proportionnelle, le conseil municipal désigne à l'unanimité ces personnes, membres de cette commission.**

### **Compteurs communicants de gaz GrDF**

Depuis plusieurs années GrDF prépare la modernisation du système de comptage qui permettra l'amélioration de la qualité de la facturation grâce à une facturation systématique sur index réel, la suppression de la présence du client pour la relève lorsque le compteur n'est pas accessible, le développement de la maîtrise de la consommation d'énergie par une mise à disposition plus fréquente des données de consommation.

Ceci passe par la mise en place de nouveaux compteurs en remplacement de ceux existants. Ces compteurs dits « intelligents » sont en fait identiques aux précédents. Il leur a seulement été ajouté un dispositif qui transmet par onde radio les relevés à un concentrateur, lequel relaie ensuite par téléphonie au système d'information de l'opérateur.

Le changement des compteurs est prévu de 2016/2017 à 2020/2021.

Dans ce cadre, GrDF nous sollicite pour installer deux premiers concentrateurs, dont l'un sur le toit de la mairie. Ces concentrateurs sont des petits boîtiers non visibles. Pour chaque site équipé, GrDF propose une rémunération de 50 € par an. Même si les conventions ne sont pas encore complètement figées, il est demandé au conseil municipal de donner son accord à une délibération de principe afin d'étudier la possibilité de mettre en place ces 2 concentrateurs.

**Approuvé à l'unanimité.**

### **Questions diverses**

#### **Résultat de la consultation concernant les fournitures du restaurant scolaire**

Madame DA COSTA indique que deux sociétés se sont portées candidates, API Restauration et Trans Gourmet.

Pour les repas de l'école élémentaire : Trans Gourmet proposait 1,70 € et API Restauration 1,53 € alors qu'il demandait précédemment 1,477 €.

Les repas de l'école maternelle : Trans Gourmet 1,35 € et API Restauration 1,308 € contre 1,266 € l'année précédente.

Les repas adultes : 2,04 € pour Trans Gourmet et 2,078 € pour API Restauration contre 2,005 € précédemment.

Certes API restauration augmente mais ses tarifs restent inférieurs à son concurrent.

En ce qui concerne les goûters, les conditionnements de certains gâteaux deviendront collectifs, les confitures restant individuelles. Lors des mercredis et des vacances les enfants auront des goûters "maison" élaborés par nos cuisiniers.

L'an dernier ils avaient augmenté les grammages pour les enfants fréquentant le CLSH ou les vacances en raison des activités sportives proposées aux enfants. Monsieur le maire a obtenu qu'ils maintiennent cette fourniture au même prix que pour les enfants de l'école élémentaire les jours de classe.

Nous sommes satisfaits des fournitures et des services d'API Restauration qui suscite de bons retours des enfants et par conséquent des parents. Les enfants mangent des produits frais. Monsieur le maire indique le calcul théorique pour 150 jours de classe : Trans Gourmet demandait 108 300 € et API Restauration 103 625 €.

**Le contrat avec API Restauration sera donc renouvelé.**

### **Lis Tes Ratures**

Madame TAUDIN indique qu'une première réunion relative à la logistique s'est tenue le matin même avec toutes les communes. Les représentants des communes se réuniront toutes les semaines.

Monsieur PONCELET précise que l'équipe a visité nos locaux ce matin. Monsieur Delhoume gère cette manifestation depuis trois ans.

Madame DA COSTA précise que les auteurs rencontrent les enfants dans les classes, et un travail pédagogique est réalisé autour des œuvres. Les travaux des enfants seront exposés au cours de la manifestation, les 10 et 11 avril.

Monsieur le maire rappelle que tous devront se mobiliser car il y aura beaucoup de travail.

### **Rassemblement des Saint Sulpice**

Monsieur PONCELET indique que le prochain rassemblement des Saint Sulpice n'aura pas lieu dans une commune portant ce nom.



En effet, les grosses communes ont déjà participé, mais les plus petites ont des difficultés d'hébergement et d'organisation.

Il a donc été décidé de se retrouver à Ronce-les-Bains. Les gens sont très contents de se revoir même si ce n'est pas dans un Saint Sulpice.

Cette rencontre aura lieu les 18 et 19 avril. Elle est ouverte à tous. Le séjour avec trois repas et l'hébergement coûte 80 €.

Nous envisageons de renouveler éventuellement le rassemblement de 2016 à Saint Sulpice et Cameyrac comme nous l'avons fait en 1999 lorsque nous avons rassemblé 25 communes sur les 46.

Actuellement 13 ou 14 communes se rassemblent.

### **Comité des fêtes**

Monsieur PULCRANO regrette que lors des vœux du 16 janvier, monsieur GRATIA n'ait pas été présenté comme Président du Comité des fêtes. Il aurait pu annoncer lui-même le programme des manifestations.

### **Vigipirate à l'école maternelle**

Quand il fait froid, ou que des gamins sont malades, il y a presque 10 minutes d'attente à la rentrée pour que les maîtresses récupèrent la classe presque complète. N'y aurait-il pas un moyen d'adapter cette situation ?

Madame DA COSTA répond que c'est un choix des enseignants. S'agissant du CLSH, elle a interdit aux parents de rentrer par le couloir d'entrée car le personnel ne peut pas voir les personnes qui rentrent par cette porte.

A la maternelle les enseignants ont fait le choix de ne pas laisser les parents rentrer dans la cour de récréation.

Monsieur le maire transmet au conseil municipal les remerciements de madame JAUREGUI suite au soutien de tous lors du décès de son père.

**La séance est levée à 21 heures 05.**

### **Séance du 19 février 2015**

L'an deux mille quinze, le dix-neuf février, le conseil municipal de la commune de Saint Sulpice et Cameyrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur Pierre Jaguenaud, maire ; date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2015.

Etaient présents : M. Jaguenaud, maire – Mmes et MM. Poncelet, Seigneur, Jaurégui, Taudin, Laurisse, Courtazelles, adjoints. Mmes et MM. Bonnamy, Ornon, Lavigne, Desalos, Jolly, Deschamps, Quintal, Gratia, Anderluzzi, Meudan, Philippe, Grenet, Pulcrano, Mazuque, Magri, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoirs : Mme Da Costa à Mme Jaurégui, M. Budis à Mlle Magri.

Absents excusés : M. Lambert, Mme Unique, Mlle Boyer.

**Le secrétariat a été assuré par Madame Jauregui.**

**Le compte rendu de la séance du 29 janvier 2015 ayant été adressé aux membres du conseil**

**municipal et aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.**

### **Engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget**

Chaque année, la commune peut être amenée à engager des dépenses d'investissement sans attendre le vote du budget.

L'article L. 1612-1, du Code Général des Collectivités Territoriales permet à l'exécutif d'une collectivité territoriale d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Monsieur Poncelet expose le détail de ces dépenses. Pour installer les tableaux numériques, il fallait installer des stores pour pouvoir occulter les classes N°5, 6, 7, 8, 12, 13 et 14 sachant que les autres classes sont déjà équipées depuis leur construction. Trois devis ont été demandés aux sociétés B'Mix, Servi Sun, et JFL stores. La société B'Mix est la moins chère pour l'ensemble des classes et un coût de 5 524,80 € TTC.

Le câblage des tableaux numériques sera assuré par la société Frappier pour un montant de 2 388,22 € TTC. Enfin leur câblage de sécurité sera assuré par la société PSI (fournisseur des tableaux) pour un montant de 532,80 € TTC pour l'ensemble des classes.

Monsieur le maire précise que ces trois commandes sont inférieures à 25 % des sommes inscrites l'année dernière aux comptes 21 : 161 357,62 € et 23 : 479 162,53 €.

**Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.**

### **Débat d'orientation budgétaire**

Rapporteur : Monsieur LAURISSE

Le débat d'orientations budgétaires qui n'est pas suivi d'un vote est un moment de réflexion avant le budget. De même nous pourrions exposer les grandes lignes des comptes de l'exercice précédent. Sur l'année 2013 nous avons un excédent brut de fonctionnement de l'exercice de 309 000 € et cette année nous avons réalisé 324 000 € soit un peu mieux dans un contexte où les recettes diminuent et les dépenses augmentent notamment les rythmes scolaires.

L'exercice 2015 : En fonctionnement : les dépenses des rythmes scolaires en année pleine se traduiront par une augmentation des dépenses.

Bien que la commune fasse l'objet d'un constat de carence, nous n'aurons pas d'amende à régler avant 2017. Toutefois nous devons nous interroger sur l'opportunité de subventionner les sociétés d'HLM qui réalisent les logements dans le double but de les inciter à réaliser des constructions, et de lisser le coût de cette amende sur plusieurs années. La décision du gouvernement d'augmenter certaines carrières avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015 nous coûtera plus de 20 000 €.

Le budget 2015 sera marqué par la forte baisse des financements de l'état, intitulée : « Contribution au redressement des finances publiques ».

Après une diminution de 21 444 € légèrement compensée par l'augmentation de la population, la baisse 2015 s'élève à 52 881 €. C'est donc au total une diminution de 74 325 € que nous devrions subir par rapport à 2013.

Cette baisse va s'amplifier puisque le total de cette contribution sera de 127 205 € en 2016 et de 180 086 € en 2017 !

Le taux du Fonds de compensation de la TVA est ajusté sur l'augmentation de la Taxe au 1er janvier 2014. Le coefficient de revalorisation des valeurs locatives sera de 0,9 % pour une inflation officielle qui serait d'environ 0,5 %, et s'y ajoutera l'imposition des constructions nouvelles. Enfin les taux d'intérêt devraient rester faibles. En 2014, nous n'avons pas souscrit l'emprunt de 100 000 € prévu au budget car nous n'en avons pas eu besoin. L'année 2014 a été une année préparatoire pour 2015. Nous n'avons pas emprunté et nous avons remboursé 210 000 € en capital ; nous avons donc désendetté la commune.

Les travaux à réaliser : La mairie dans le courant de l'année 2015, une partie de ceux prévus sur l'église de Cameyrac, le renouvellement du tractopelle, la sécurisation de la route départementale 13 à l'entrée du bourg, des travaux d'économies d'énergie notamment dans la salle des sports. Grâce aux anticipations de 2014, et aux économies réalisées, à l'amélioration de notre résultat, et malgré la diminution de la DGF, nous devrions pouvoir faire face à nos investissements de 2015. La diminution des dotations de l'état devant s'amplifier nous conduira probablement à légèrement augmenter la fiscalité et le taux particulièrement bas de la commune pourra nous le permettre.

Monsieur le maire rappelle que notre personnel bénéficie d'avancement de grade, passe des concours et que les promotions, il faut les suivre. Les baisses de dotations de l'état vont s'amplifier, et il n'y a pas que l'année 2015 pour laquelle il n'y aurait pas de gros problèmes. Mais en 2017 il va manquer 180 000 € ! Il paraît sage d'augmenter la fiscalité progressivement.

L'amende de la loi SRU pourra s'élever en 2017 à 45 000 €. Toute subvention accordée à un programme de construction en 2015 viendra en déduction de l'amende en 2017.

Logévie pourrait réaliser 4 logements supplémentaires qui pourraient être des logements d'urgence utilisables lorsqu'il arrive quelque chose de grave soit un incendie, soit des problèmes familiaux.

C'est la communauté de communes qui en a la compétence. Une convention pourrait être négociée entre la communauté de communes, la commune, le bailleur social, et une société extérieure de gestion comme la Sonacotra ou d'autres qui gèrerait ces logements en assurant disponibilité et donc rotation dans ces logements.

Le bailleur social est propriétaire, loue à une société, et s'il y a un déficit d'exploitation, car par moment il n'y a pas de locataires, (un logement d'urgence, il faut qu'il soit disponible), la CDC pourrait intervenir puisqu'elle en a la compétence.

Logévie serait intéressé et pourrait demander une participation financière à la commune.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.**

## **Séance du 2 avril 2014**

L'an deux mille quinze, le deux avril, le conseil municipal de la commune de Saint Sulpice et Cameyrac, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pierre Jaguenaud, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 26 mars 2015

Etaient présents : M. Jaguenaud, maire - Mmes et MM. : Poncelet, Seigneur, Taudin, Laurisse, Da Costa, Courtazelles Adjoints. Mmes et MM. : Lambert, Bonnamy, Lavigne, Desalos, Jolly, Deschamps, Quintal, Gratia, Anderluzzi, Meudan, Philippe, Grenet, Pulcrano, Mazuque, conseillers municipaux.

Absents ayant donné leurs pouvoirs : Mme Jaurégui à Mme Da Costa, Mme Ornon à Mme Taudin, Mme Unique à M. le Maire, M. Budis à M. Pulcrano, Mlle Magri à Mme Mazuque.

Absente excusée : Mlle Boyer.

**Monsieur Bernard Poncelet a été désigné secrétaire de séance.**

**Le compte rendu de la séance du 19 février 2015 ayant été adressé aux membres du conseil municipal et aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.**

## **Compte Administratif 2014**

Monsieur le maire présente la synthèse de l'exercice 2014 qui se traduit par un résultat de 620 456,04 € en hausse sur celui de 2013 qui était de 528 064,53 €. Sur cet excédent 2014, il propose de virer à la section d'investissement 298 713,65 €, ce qui était prévu dans le budget 2014 ce qui nous laissera un résultat reporté pour notre budget 2015 de 321 742,39 €. Nous avons fait très attention en 2014 pour plusieurs raisons en premier lieu parce que nous savions que les dotations de l'Etat allaient baisser et nous avons essayé de gérer au mieux possible, car les années qui viennent vont être encore plus difficiles. C'est pourquoi, il est assez satisfait de présenter ce résultat en légère hausse, d'avoir un résultat reporté de 321 000 € qui va nous aider pour le budget 2015 et de pouvoir ainsi prévoir au budget un virement à la section d'investissement de 269 000 € qui, avec les amortissements de 114 336,67 € représente un virement à la section d'investissement de près de 400 000 € qui va nous permettre de prévoir des projets d'investissements honorables et indispensables.

Monsieur Laurisse, adjoint chargé des finances, présente les comptes et le projet de budget pour 2015, qui peuvent se résumer ainsi, la colonne budget 2014 indiquant le total du budget et des décisions modificatives intervenues en cours d'année.



## **Section de Fonctionnement**

### **Vue d'ensemble recettes**

| Chap. | Libellé                                | Budget 2014         | Compte Administratif 2014 | Budget 2015         |
|-------|----------------------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|
| 013   | Atténuation de charges                 | 22 000,00           | 22 575,98                 | 15 000,00           |
| 70    | Produits des services, et ventes       | 276 320,00          | 275 526,30                | 276 364,08          |
| 73    | Impôts et taxes                        | 1 845 963,00        | 1 859 992,34              | 1 891 300,81        |
| 74    | Dotations et participations            | 766 534,00          | 829 264,98                | 759 247,00          |
| 75    | Autres produits de gestion courante    | 32 000,00           | 29 171,31                 | 27 000,00           |
| 76    | Produits financiers                    |                     | 4,75                      |                     |
| 77    | Produits exceptionnels                 | 1 000,00            | 2 062,09                  | 1 000,00            |
| 042   | Opé. d'ordre, transfert entre sections | 89 932,12           | 89 932,12                 |                     |
| 002   | Résultat reporté                       | 296 386,15          | 296 386,15                | 321 742,39          |
|       | <b>Total des Recettes</b>              | <b>3 330 135,27</b> | <b>3 404 916,02</b>       | <b>3 291 654,28</b> |

### **Vue d'ensemble Dépenses**

| Chap. | Libellé                             | Budget 2014         | Compte Administratif 2014 | Budget 2015         |
|-------|-------------------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|
| 011   | Charges à caractère général         | 912 730,00          | 714 917,10                | 890 818,12          |
| 012   | Charges de personnel                | 1 569 000,00        | 1 539 278,40              | 1 660 000,00        |
| 65    | Autres charges de gestion courante  | 265 164,34          | 252 538,74                | 259 753,49          |
| 66    | Charges financières                 | 104 126,61          | 103 126,62                | 95 746,00           |
| 67    | Charges exceptionnelles             | 3 000,00            |                           | 2 000,00            |
| 023   | Virement à section d'investissement | 298 713,65          |                           | 269 000,00          |
| 042   | Amortissements                      | 177 400,67          | 174 599,12                | 114 336,67          |
|       | <b>Total des dépenses</b>           | <b>3 330 135,27</b> | <b>2 784 459,98</b>       | <b>3 291 654,28</b> |

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le budget est en diminution, en raison de la baisse des dotations de l'Etat qui n'est pas compensée par une légère hausse de la fiscalité (1,5 %).

Le budget tient compte en dépenses du coût en année pleine de la réforme des rythmes scolaires notamment pour la restauration scolaire et des personnes qui prennent en charge les enfants en fin de journée.

Monsieur Pulcrano estime que certains intervenants des rythmes scolaires dont il ne met pas en doute la qualité pourraient être remplacés par des personnes moins coûteuses. Madame Da Costa indique qu'un questionnaire bilan vient d'être envoyé aux parents et qu'il est difficile de trouver des personnes qui acceptent de venir parfois pour des durées très courtes. Les charges de personnel augmentent en raison là aussi de décisions de l'Etat, (décret modifiant les carrières des agents), et surtout réforme des rythmes scolaires qui impose de mettre des agents supplémentaires dans les écoles.

Monsieur Pulcrano demande si on a une idée du

coût de la personne qui est maintenant à l'accueil et qui a complété son temps plein ?

Monsieur le Maire répond qu'il n'en a pas seulement une idée, mais qu'il connaît exactement le coût de cet agent. Avec les charges, cette personne à mi-temps de catégorie C, c'est 14 000 €, alors que la personne qu'elle remplace qui était de catégorie B et qui travaillait à temps plein, coûtait entre 45 et 46 000 €. On a remplacé quelqu'un qui coûtait 46 000 € par quelqu'un qui en coûte 14 000. Monsieur Pulcrano rappelle qu'on disait qu'avec cinq secrétaires c'était trop, et que c'est pour cette raison qu'il a posé la question. Monsieur le maire indique que c'est la preuve qu'on fait très bien avec quatre et demi, bien que depuis peu nous devons faire les certificats d'urbanisme d'information et les déclarations préalables, ce qui fait un travail considérable supplémentaire (il y en a une centaine par an) pour la personne chargée de l'urbanisme et cependant on est à 4,5. Donc effectivement l'économie est de 30 000 € environ.

Au chapitre 65, les indemnités des élus ont baissé en 2014.

## **Section d'Investissement**

### **Vue d'ensemble Dépenses**

| Chap. | Libellé                                             | Budget 2014         | Compte Administratif 2014 | Budget 2015         |
|-------|-----------------------------------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|
| 20    | Immobilisations incorporelles                       | 1 500,00            |                           | 1 500,00            |
| 204   | Subv. (rembours. Eclairage public) (avec R à R N-1) | 60 047,00           | 15 159,00                 | 94 162,00           |
| 21    | Immo. corporelles (avec R à R N-1)                  | 196 394,86          | 109 462,37                | 226 509,23          |
| 23    | Immo. en cours (avec R à R N-1)                     | 479 162,53          | 142 864,51                | 621 138,50          |
| 16    | Emprunts et dettes assimilées                       | 217 045,86          | 217 045,85                | 221 296,00          |
| 040   | Opé. d'ordre : transfert entre sections             | 54 894,88           | 54 894,88                 |                     |
| 001   | Solde d'exécution négatif reporté                   | 153 369,78          | 153 369,78                | 50 072,49           |
|       | <b>Total des dépenses</b>                           | <b>1 162 414,91</b> | <b>692 796,39</b>         | <b>1 214 678,22</b> |

### **Vue d'ensemble recettes**

| Chap. | Libellé                                                   | Budget 2014         | Compte Administratif 2014 | Budget 2015         |
|-------|-----------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|
| 13    | Subventions d'équip. (avec R à R N-1)                     | 231 604,52          | 170 949,03                | 121 830,19          |
| 16    | Emprunts et dettes assimilées                             | 100 000,00          |                           | 240 000,00          |
| 10    | Dotations, fonds divers et réserves                       | 123 017,69          | 65 497,37                 | 160 797,71          |
| 1068  | Excédents de fonct. capitalisés                           | 231 678,38          | 231 678,38                | 298 713,65          |
| 021   | Virement de la section de fonct.                          | 298 713,65          |                           | 269 000,00          |
| 040   | Opé. d'ordre de transfert entre sections (amortissements) | 177 400,67          | 174 599,12                | 114 336,67          |
| 024   | Cessions d'immobilisations                                |                     |                           | 10 000,00           |
|       | <b>Total des recettes</b>                                 | <b>1 162 414,91</b> | <b>642 723,90</b>         | <b>1 214 678,22</b> |

Il n'a pas été beaucoup investi en 2014, car c'était une année de transition au cours de laquelle il fallait préparer les projets. Cependant l'ensemble s'élève tout de même à 642 723,90 € dont 217 045,85 € de remboursement de la dette en capital.

Au chapitre 204 il est prévu 45 000 € de subvention pour des logements HLM. Cette somme pourra être déduite de l'amende SRU qu'il faudra régler en 2017.

Parmi les acquisitions et travaux divers, il est prévu notamment de changer le tractopelle, et de revendre l'ancien, les travaux et la mise aux normes handicapés de la mairie, divers travaux de bâtiments, la toiture et la mise hors d'eau de l'église de Cameyrac, et une provision de 30 000 € pour le point jeunes, 169 000 € pour des travaux routiers.

Parmi les recettes, il faut noter un emprunt de 240 000 € mais comme en 2014 il n'en a pas été contracté, mais qu'on a remboursé 217 045,85 € et que s'y ajouteront 221 296 € en 2015, la commune se sera donc désendettée de près de 200 000 € sur l'ensemble des années 2014 2015.

### **Approbation du compte administratif 2014**

Monsieur Lambert assure la présidence du conseil municipal pour le vote et comme le prévoit la loi, Monsieur JAGUENAUD, Maire qui a assuré la gestion 2014, quitte la séance.

**Le compte administratif de monsieur Jaguenaud, maire en 2014 est adopté à l'unanimité.**

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion de monsieur le Receveur est identique au compte administratif et propose de l'approuver.

**Le compte de gestion de monsieur le Receveur est adopté à l'unanimité.**

### **Affectation du résultat 2014**

Compte tenu de ce qui précède, il est nécessaire d'affecter une partie de l'excédent de la section de fonctionnement en investissement soit le virement qui avait été prévu de 298 713,65 €. Ainsi le report en fonctionnement sera de 321 742,39 €.

**Le conseil municipal approuve cette proposition, à l'unanimité.**



## Vote des taux d'imposition

Les charges considérables que l'Etat nous impose, et la baisse des dotations amènent à procéder à une légère hausse des taux d'imposition (1,5 %). Leur évolution serait donc la suivante :

|                        | 2014    | 2015    |
|------------------------|---------|---------|
| Taxe d'Habitation      | 9,50 %  | 9,64 %  |
| Taxe Foncière bâti     | 17,10 % | 17,36 % |
| Taxe Foncière non bâti | 42,17%  | 42,80 % |

Les taux de nos taxes ménages restent inférieurs à ceux des autres communes de la strate démographique, qui sont de 13,80 % en taxe d'habitation, de 19,24 % en taxe foncière bâti.

Monsieur Pulcrano propose de la limiter à 1 % pour rester un peu plus près de l'inflation, car les salaires n'augmentent pas.

Monsieur le maire répond que les deux prochaines années seront très difficiles et que 1,5 % sera donc la sagesse pour ne pas trop augmenter ensuite.

**Le Conseil municipal approuve cette proposition par :**

**Voix pour : 21**

**Abstentions : 5** (Mmes et Mrs Mazuque, Magri, Grenet, Pulcrano, Budis)

## Subventions aux associations

Elles s'élèvent à 94 684 €, en baisse car la cotisation à la halte garderie Galipette est en diminution. Mais Galipette, le RAM et le LAPE, soit l'aide à la petite enfance, représentent 70 388 €.

Monsieur Laurisse indique que bien que le budget soit en baisse les subventions ont été maintenues et qu'il est proposé d'augmenter un peu celles qui participent aux rythmes scolaires.

Monsieur le maire remercie toutes les associations qui y participent. Les aides aux associations d'aide aux personnes, croix rouge et secours

populaire, ont été globalement maintenues mais redéfinies au profit du secours populaire très présent sur notre commune.

Monsieur Pulcrano demande au nom de Monsieur Budis absent, pourquoi il est accordé 400 € au comité des fêtes, alors que cette association est nouvelle.

Monsieur le Maire répond que l'idée, c'était de donner la même somme qu'à Saint Sulpice Loisirs, en particulier le comité des fêtes a repris l'omelette Pascale que ne faisait plus St Sulpice Loisirs. Leur programme étant sensiblement équivalent il a semblé équitable de leur accorder une somme comparable.

|                                                                |                  |                                   |          |
|----------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------|----------|
| A.R.E.S.C.                                                     | 483,00           | Sélections sportives              | 559,00   |
| Anciens Combattants                                            | 557,00           | La rue des jeux                   | 239,00   |
| Halte Garderie « Galipette »                                   | 58 020,00        | Médaillés militaires              | 59,00    |
| Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE)                          | 2 899,00         | Marche Nordique                   | 150,00   |
| Relais Assistante Maternelle (RAM)                             | 8 601,00         | Musicum Saint Sulpicien           | 481,00   |
| Associations piégeurs                                          | 316,00           | Parents d'élèves les p'tits loups | 250,00   |
| Club de Pétanque                                               | 392,00           | Patchwork                         | 342,00   |
| Club des Amis du 3 <sup>e</sup> âge                            | 610,00           | Prévention routière               | 79,00    |
| Comité des fêtes                                               | 400,00           | Restaurants du cœur               | 115,00   |
| CRE'ART                                                        | 533,00           | Secours Catholique                | 115,00   |
| Croix Rouge de Saint-Loubès                                    | 332,00           | Secours Populaire                 | 332,00   |
| Free Rider Club VTT entretien du circuit<br>VTT fonctionnement | 618,00<br>350,00 | Saint Sulpice Loisirs             | 483,00   |
| Chœur des copains                                              | 150,00           | Société de chasse                 | 1 640,00 |
| Jeunes Sapeurs Pompiers                                        | 356,00           | Théâtre Animé                     | 268,00   |
| Joyeuse Sport                                                  | 13 366,00        | Tir à l'Arc                       | 721,00   |

Les membres du conseil municipal qui sont présidents ou membres des bureaux des associations aidées par la commune ne prennent pas part aux votes concernant leur association.

**Les subventions aux associations sont approuvées par :**

**Voix pour : 21**

**Abstentions : 5** (Mmes et Mrs Mazuque, Magri, Grenet, Pulcrano, Budis)

### **Budget unique 2015**

**Le conseil municipal approuve le budget unique de l'exercice par :**

**Voix pour : 21**

**Abstentions : 5** (Mmes et Mrs Mazuque, Magri, Grenet, Pulcrano, Budis)

### **Tarifs des concessions dans les cimetières et des cases du Columbarium**

Monsieur PONCELET rappelle que les prix des concessions n'ont pas été revus depuis de nombreuses années soit avant la conversion des tarifs en euros en 2001.

En tenant compte de l'inflation et des montants appliqués dans les communes voisines, et en restant inférieurs à ce qui se pratique ailleurs, nous pourrions majorer les tarifs et les fixer ainsi :

**Concessions perpétuelles :**

2 places : 295 € (2001 : 193 €)

4 places : 385 € (2001 : 248 €)

6 places : 415 € (2001 : 268 €)

**Concessions trentenaires :**

150 € (2001 : 91 €)

**Columbarium :** les deux premiers sont presque complets, et il est nécessaire d'en acheter un troisième dont le coût pour 12 places s'élève à 8 255 €, soit 688 € par case. Il est donc possible de fixer le tarif à 690 € par case pour 30 ans et à 345 € pour 15 ans.

**Le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité**

### **Sécurité du garde municipal**

Monsieur LAVIGNE indique qu'à la suite des attentats terroristes du début de l'année, l'Etat a décidé d'accorder des subventions de 50 % de la dépense, pour l'achat de gilets-pare-balles pour les gardes municipaux, aide plafonnée à 250 €. Deux devis ont été demandés, dont le montant presque identique s'élève à 739,58 € pour l'un et 739,50 € pour l'autre. Nous devons solliciter l'aide prévue. Cependant un marché global serait en cours de négociation par l'Etat qui ensuite céderait des gilets aux communes. Nous choisirons le matériel lorsque nous aurons les informations définitives.

**Le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité**

### **Enfance, Été 2015 : séjours de vacances**

Madame DA COSTA précise que deux séjours seront organisés :

Le premier dans la Vienne du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet avec la visite du Futuroscope, de la vallée des singes, des géants du ciel etc.

Il serait ouvert à 20 enfants nés entre 2004 et 2008 (du CP au CM2) encadrés par 4 animateurs et un surveillant de baignade.

Le deuxième au domaine départemental d'Hostens du lundi 27 au vendredi 31 juillet proposé à 12 enfants de 11 à 17 ans, encadrés par deux animateurs sportifs et un animateur du site en pension complète.

Dans les deux cas, le tarif de base pourrait être fixé à 250 € auquel s'appliquerait le quotient familial avec un prix plancher de 150 €, et un prix plafond de 300 €.

Monsieur Pulcrano indique que la communauté de communes pourrait dans l'avenir coordonner l'information des places disponibles sur les activités proposées.

Madame Philippe demande si le tarif appliqué serait différent pour les enfants des autres collectivités.

Monsieur le maire qui avait déjà fait cette proposition de coordination au niveau de la CDC estime que dans la mesure où il s'agit de places vacantes avant un séjour, il n'y a pas lieu de pratiquer des tarifs différenciés.

**Le Conseil municipal approuve les tarifs ci-dessus à l'unanimité**

### **Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde**

Monsieur COURTAZELLES indique que la modification proposée des statuts intègre le fait que la Métropole de Bordeaux doit pouvoir adhérer directement. Par ailleurs, les déchets peuvent produire de l'énergie et c'est à ce titre que le SDEEG pourrait exercer une compétence. Enfin l'instruction de l'urbanisme pourra être assurée pour plus d'une centaine de communes.

Monsieur Pulcrano s'étonne qu'un Syndicat d'énergie s'occupe de la production d'eau potable et d'assainissement. S'agissant de l'urbanisme, si ce service est en déficit, il ne devra pas être couvert par les redevances payées par les communes.

Monsieur Courtazelles indique qu'en matière d'eau potable il s'agit de permettre l'installation d'hydroliennes.

Monsieur le maire rappelle que la modification des statuts a été approuvée en comité syndical du SDEEG à la majorité des membres. La cotisation n'est que de 91,46 € par an.



On ne peut pas dire par avance qu'un déficit présumé sera transféré sur d'autres services. Bien que modifiés à quatre reprises, les statuts du SDEEG ne tiennent plus totalement compte de l'évolution du paysage territorial et de l'émergence des besoins nouveaux des collectivités.

Le SDEEG a donc mené une réflexion afin d'améliorer son positionnement tant sur le plan organisationnel que juridique ou technique. Son comité syndical a ensuite adopté le 18 décembre 2014 un projet de statuts rénovés.

L'innovation principale réside dans la constitution de 6 collèges, avec une représentativité différente de celle du comité syndical qui sont :

**L'électricité** : exercice du rôle d'autorité concédante, maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des travaux, négociations contractuelles.

**Le gaz** : exercice du rôle d'autorité concédante, négociations contractuelles.

**L'éclairage public** : travaux (maîtrise d'œuvre et d'ouvrage) et entretien des points lumineux, réseaux de communications.

**L'énergie** : maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables, achat et vente d'énergie, infrastructures de recharge de véhicules électriques, valorisation des déchets.

**L'eau et l'assainissement** : production et distribution d'eau potable, contrôle et exploitation des stations d'assainissement, gestion des hydrants.

**L'urbanisme** : instruction des autorisations liées au droit du sol et cartographie.

Au sein du comité syndical, il est proposé une représentation adaptée, qui tient compte de l'histoire (les syndicats d'électrification), mais qui intègre désormais les EPCI, et notamment la métropole.

Conformément à l'article L. 5211-20 du CGCT, le conseil municipal doit approuver les nouveaux statuts :

**Voix pour : 21**

**Abstentions : 5** (Mmes et Mrs Mazuque, Magri, Grenet, Pulcrano, Budis)

### **Bilan de la mise à disposition du public et adoption du plan de prévention du bruit dans l'environnement**

Monsieur SEIGNEUR rappelle que par délibération du 18 septembre 2014, il avait été décidé de mettre à la disposition du public le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement élaboré par un bureau d'études commun aux six communes de la CDC. Le projet a été tenu à la disposition du public du 17 octobre au 17 décembre 2014. Aucune observation n'a été formulée, ni sur le registre tenu en mairie, ni par voie postale ou électronique. Nous pouvons donc valider le bilan

favorable de la mise à disposition du public du projet et adopter le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

**Le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité**

### **Questions diverses**

Monsieur le maire indique qu'il a fait procéder à une analyse de l'eau de la fontaine de Magnan laquelle a montré que l'eau n'est pas potable. Nous avons donc fait mettre un panneau pour informer le public.

Monsieur Seigneur précise que le SEMOCTOM, comme l'année dernière maintiendra les mêmes taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Madame Taudin, chargée de l'organisation de Lis Tes Ratures, précise que cette manifestation intercommunale, débute le vendredi 10 avril et se termine le samedi soir. Tout le monde est invité le vendredi soir. Le samedi il y aura beaucoup d'animations, concours, auxquels les enfants participeront.

L'omelette pascal sera proposée par le Comité des fêtes le lundi de pâques comme tous les ans. Madame Meudan précise que la « Chasse aux œufs » regroupe de nombreux enfants.

Monsieur Grenet rappelle que le 9 mars la commune a fait « démonter » un chêne route de Saint-Hubert en louant une nacelle.

Il demande s'il n'aurait pas été préférable d'attendre la fin de l'année pour utiliser les nacelles qui permettent le montage des guirlandes de Noël, ce qui aurait permis d'éviter une dépense inutile.

Monsieur Seigneur répond qu'une nacelle a été louée trois jours pour abattre de nombreux arbres dangereux ou gênants, l'arbre de la route de Saint-Hubert, mais aussi élaguer des arbres qui nous appartiennent route de La Borde, (certains touchaient les autobus), couper le gros chêne propriété de la commune avenue Lagraula, et qui menaçait de tomber. Ces travaux ont duré trois jours sans interruption. C'est difficile d'installer les illuminations et de couper les chênes en même temps ce n'est pas le même type d'engin, celle qui sert pour les arbres doit pouvoir monter à 20 mètres !

Monsieur Grenet indique qu'il y a un gros chêne en face de chez Monsieur Boussenot qui menace de tomber et que c'est le travail de la municipalité de l'abattre. Alors que pour lui il n'était pas urgent d'abattre celui de la route de Saint-Hubert. Monsieur le maire indique que ce n'est pas l'avis de la municipalité.

Monsieur Grenet indique que pour lui, connaissant le chêne, il y a eu un caprice de la riveraine !

Monsieur le maire assume cette décision car il estimait qu'il y avait un danger.

Monsieur Grenet s'étonne que les entreprises qui

travaillent sur les trottoirs dans le bourg ne soient pas obligées de remettre en état les revêtements.

Monsieur Courtazelles, adjoint chargé de la voirie, répond qu'il a mis en place une procédure de remise en état, et qu'il a eu l'occasion d'obtenir récemment celle d'un trottoir après un mois, alors qu'il a trouvé un chantier sur celui en béton désactivé à proximité de l'église, qui n'avait pas été rebouché depuis près de trois ans.

Monsieur Grenet indique que des panneaux directionnels ont disparu à l'angle de la route de Petit-bois et de la RD 13.

Monsieur Courtazelles précise qu'il s'en est aperçu et qu'il les fait rechercher auprès de l'entreprise qui a réalisé les travaux lesquels ne sont pas terminés car le raccordement définitif doit être assuré par les équipes de GRDF.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.**

### **Séance du 30 avril 2015**

L'an deux mille quinze, le trente avril, le conseil municipal de la commune de Saint Sulpice et Cameyrac,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, A la mairie, sous la présidence de monsieur Pierre Jaguenaud, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 avril 2015

#### Etaient présents :

M. Jaguenaud, maire – Mmes et MM. : Poncelet, Seigneur, Taudin, Laurisse, Da Costa, adjoints.

Mmes et MM. : Ornon, Lavigne, Desalos, Jolly, Deschamps, Quintal, Gratia, Meudan, Grenet, Mazuque, Magri, conseillers municipaux.

#### Absents ayant donné pouvoirs :

Mme Jaurégui à Mme Ornon, M. Courtazelles à M. Poncelet, M. Lambert à M. Laurisse, Mme Bonnamy à Mme Da Costa, Mme Philippe à Mme Meudan, M. Pulcrano à Mme Mazuque, M. Budis à Mlle Magri.

Absentes excusées : Mmes Unique, Anderluzzi, Mlle Boyer.

**Le secrétariat a été assuré par monsieur Bernard Poncelet.**

Le compte rendu de la séance du 2 avril 2015 ayant été adressé aux membres du conseil municipal, monsieur Grenet rappelle qu'il avait apporté une précision concernant le trottoir du bourg et qu'une réclamation avait été faite fin 2013 auprès d'ERDF qui avait répondu qu'ils ne pouvaient pas remettre en état le trottoir parce que les travaux de la maison située en face n'étaient pas terminés, Monsieur le maire indique que cette remarque sera inscrite au Procès-verbal qui est ensuite approuvé.

### **Enfance : Stage «Equitation» en août 2015 : Participation des familles**

Madame Da Costa indique qu'il s'agit d'organiser un stage « Poney ou cheval » qui habituellement

était destiné aux enfants de maternelle et qui ne semblait plus susciter des inscriptions suffisantes. C'est pourquoi il sera cette année proposé aux enfants de l'école élémentaire soit les enfants de 6 à 10 ans pendant 5 jours du lundi 10 août au vendredi 14 août, avec le transport quotidien et les repas « pique-nique », soit 5 jours (4 en 2014 pour le stage Poney).

La commune réglera l'ensemble des dépenses, et nous devons fixer la participation des familles qui serait diminuée de 180 € à 100 € car le stage aura lieu sur la commune. Ce montant étant le tarif de base avant application du quotient familial avec un prix « plancher » de 60 €.

Il paraît nécessaire de permettre le versement échelonné par les parents, soit en deux fois.

**Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.**

### **Eglise de Cameyrac**

#### **Autorisation de déposer un permis de construire**

Monsieur Poncelet expose des photos de la toiture qui montrent son mauvais état. Une subvention du conseil général a été accordée. Cependant l'état des évacuations d'eau entraîne l'humidité des murs.

Monsieur ERRATH, architecte du Patrimoine a réalisé une étude complète de l'état du bâtiment et des travaux qu'il sera nécessaire d'entreprendre afin d'assainir les murs par un dallage extérieur qui évacuera les eaux de pluie.

S'agissant d'un bâtiment protégé au titre des monuments historiques, il est nécessaire de déposer un permis de construire avant d'engager des travaux.

### **Demandes de subventions auprès de la Conservation Régionale des Monuments Historiques (DRAC Aquitaine), du Conseil Général de la Gironde, du Conseil Régional d'Aquitaine**

L'estimation des travaux à entreprendre à l'extérieur de l'église s'élève à 150 900 € HT auxquels il faut ajouter la maîtrise d'œuvre, l'étude et les relevés.

Les travaux et la maîtrise d'œuvre peuvent être subventionnés en totalité par la DRAC Aquitaine. La Région pourra être sollicitée.

Le département nous a déjà accordé une aide sur un montant de travaux 60 496 € qui ne concernaient que la couverture. Nous pouvons demander une subvention complémentaire pour les travaux d'évacuation des eaux pluviales.

Monsieur Poncelet rappelle qu'un permis de construire est nécessaire pour que les subventions puissent être versées.

Monsieur le maire indique qu'un marché à procédure adaptée sera lancé ensuite pour sélectionner des entreprises chargées de réaliser les travaux.



**Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.**

### **Convention avec la Fondation du Patrimoine**

La Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, et qui a une délégation en Aquitaine, peut recueillir des fonds de particuliers ou d'entreprises pour faciliter un projet concernant un édifice patrimonial. Elle collecte les fonds et reverse au maître d'ouvrage l'intégralité des sommes rassemblées moins 3 à 5% pour frais de gestion. Les dons font l'objet de déductions fiscales de 66 % de l'impôt sur le revenu et de 75 % en ce qui concerne l'ISF.

Pour l'Eglise de Cameyrac, nous pourrions passer une convention après adhésion de la commune à la Fondation (160 € par an). La Fondation s'occupe de la gestion administrative de la souscription, collecte les dons, émet les reçus fiscaux, et prépare le prospectus de publicité de l'opération. Il faut présenter un dossier préparé par un architecte du patrimoine, que la fondation l'accepte, après avis favorable de l'architecte des bâtiments de France et de la DRAC. Cette souscription a pour but de susciter l'intérêt de tous pour un bien commun. Des actions de communication devront être mises en place avec l'aide de la Fondation du patrimoine. Les fonds récoltés viendront en supplément des subventions. Les démarches seront faites pour avoir l'accord de la Fondation.

**Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.**

### **Réaménagement de la mairie**

Nous devons faire un choix afin de demander le permis de construire et valider le projet. Monsieur Poncelet rappelle que l'architecte a préparé deux projets, l'un avec un ascenseur extérieur et l'autre avec un ascenseur intérieur. Il décrit ensuite les aménagements prévus à l'intérieur, le nouvel accueil adapté aux handicapés et la disposition des bureaux au rez-de-chaussée. Il montre ensuite la solution avec un ascenseur extérieur, la construction nécessitant un escalier extérieur supplémentaire dans les deux solutions.

Monsieur le Maire indique que des suggestions ont été émises pour harmoniser les deux escaliers.

Il faut donc choisir entre les deux solutions d'ascenseur, soit extérieur soit intérieur.

La solution « intérieur » coûterait plus cher, avec une différence d'un peu plus de 20 000 € soit 218 000 € pour la solution extérieure et 244 000 € pour la solution intérieure.

Il est prévu une ventilation qui n'existe pas actuellement. Il y aura aussi un bureau pour les adjoints et l'ensemble sera aux normes d'accessibilité.

Monsieur le maire propose de retenir la solution avec l'ascenseur intérieur, de demander le permis de construire sur ces bases, et de demander

des subventions, à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR). De même au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique géré par la Caisse des Dépôts. Et enfin au Conseil Général de la Gironde.

**Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.**

### **Choix des bureaux d'études chargés du contrôle technique et de la mission CSPS pour les travaux de la Mairie**

Monsieur Laurisse précise que ces deux missions sont obligatoires, l'une, le contrôle technique pour vérifier la solidité des ouvrages construits et existants après les modifications apportées, et pour assurer que le bâtiment est bien apte à recevoir des personnes à mobilité réduite.

La deuxième mission concerne la coordination, la sécurité et la protection de la Santé des salariés intervenant sur le chantier.

Quatre bureaux ont été invités à présenter des offres : Qualiconsult, Veritas, Socotec et Dekra, qui ont chacun présenté des propositions pour les deux missions.

En ce qui concerne le contrôle technique, les prix varient de 4 175 € à 4 420 €. Le moins cher est Socotec.

Compte tenu de la notoriété de ces bureaux, il est proposé de retenir Socotec.

Pour la mission CSPS, les propositions vont de 1 895 € à 3 015 €, le moins cher étant Veritas que nous proposons de retenir.

**Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.**

### **Prime annuelle 2015 du personnel de la commune**

Monsieur le maire indique que comme chaque année, le coût de cette prime avait été prévu dans le budget de l'exercice. Mais il est nécessaire de délibérer pour en fixer le montant définitif qu'il propose d'adapter à celui de l'inflation soit +1%. Elle est versée en deux moitiés en juin et en novembre.

**Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.**

### **Urbanisme, service instructeur, convention avec la communauté de communes**

Monsieur le maire rappelle que par délibération du 18 décembre 2014, il avait été décidé de confier l'instruction de tout ou partie des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la communauté de communes du secteur de Saint-Loubès.

Il est nécessaire de signer une convention définissant les modalités d'organisation des prestations du service instructeur.

Celles-ci seront comparables à ce qui se passe actuellement avec la DDTM.

En résumé : la mairie accueille et renseigne le public, reçoit les dossiers, attribue un numéro d'enregistrement, affiche en mairie, assure la transmission d'un exemplaire au service instructeur, notifie le délai au pétitionnaire. Après instruction, l'acte est signé par le maire.

La convention prend effet à compter de sa signature pour une durée courant jusqu'au 31 décembre de l'année de la tenue des élections municipales. Pour les communes de Latresne, Bonnetan, Fargues Saint-Hilaire, Tresses, qui viennent faire instruire leurs actes à la CDC, l'instruction leur sera facturée au prorata du nombre d'actes. Pour les communes de la CDC le coût sera pris en charge par la CDC. Il y aura trois instructeurs.

Le fonctionnement du service débutera le 1er juillet prochain.

**Le conseil municipal approuve ces propositions à l'unanimité et donne mandat à monsieur le maire pour signer la convention avec la communauté de communes de Saint-Loubès.**

### **Questions diverses**

Monsieur le maire propose à madame Taudin de faire le bilan de Lis Tes Ratures qui a connu un grand succès.

Madame Taudin remercie tous ceux qui ont donné de leur temps car cela a été une belle aventure collective. Monsieur Delloume, opérateur culturel a fait un excellent travail, et tous se sont très bien entendus avec lui. Les bibliothécaires des autres communes se sont beaucoup investies, de même que Madame Garrigue qui nous a aidés. C'est donc un travail d'équipe extraordinaire notamment l'installation avec le personnel communal.

Des témoignages des auteurs : Loïc Clément, « Le temps des mitaines » nous a dit qu'ils avaient été très bien reçus, « très bonne organisation et très content du Week-end ». Delphine Grinberg, auteur du livre « Terriens malins » avec lequel les enfants ont travaillé, nous a félicités pour l'organisation du défilé, Junko Nakamura qui a écrit le livre « Quand il Pleut » a envoyé un mail : « Ravi d'avoir participé à cette manifestation, il y a eu de très belles rencontres ». Laetitia Le Saux qui avait écrit « Tu te crois le lion » : « Merci pour l'accueil chaleureux et convivial, ce fut un chouette week-end avec de belles rencontres » La bibliothèque de Montussan : « Ce salon était vraiment très réussi tous les élus de Montussan présents étaient également très heureux de cette manifestation, je crois pouvoir le dire en leur nom ». Les CLSH étaient contents aussi.

Madame Da Costa précise que les instituteurs sont satisfaits du résultat et que l'une d'entre

elles (école d'Yvrac) lui a dit qu'elle avait participé cette année car elle avait retrouvé le caractère festif de l'ancienne fête du livre. Il y avait beaucoup d'enfants, les familles se sont déplacées, et tous ont été satisfaits de la participation.

Madame Taudin déplore cependant que certaines salles aient été trop petites pour accueillir l'ensemble des enfants.

Monsieur le maire remercie tous ceux qui ont participé et en particulier Madame Taudin et lui dit « Bravo ».

Madame Da Costa précise que les personnels de chaque commune sont venus aider. Madame Taudin estime que notre personnel a été formidable.

Monsieur Poncelet indique que le rassemblement des Saint-Sulpice a eu lieu les 18 et 19 avril à Ronce-les-Bains et qu'il a été réussi puisqu'il a réuni 113 personnes représentant 11 communes. Le programme avait été bien préparé, et nous avons pu admirer l'Hermione.

**Le prochain rassemblement aura lieu à Saint Sulpice de Royan les 23 et 24 avril 2016.**

D'autres communes se sont proposées pour les années suivantes.

Monsieur le maire rappelle que ces rencontres sont intéressantes car elles favorisent l'échange et les rencontres entre les gens. Ainsi il a pu rencontrer des élus de Saint Sulpice la Forêt près de Rennes et de Saint Sulpice la Pointe près de Toulouse qui est la plus grosse commune (Plus de 10 000 habitants) et le fait qu'on aille loger chez l'habitant permet que des amitiés puissent ainsi se créer.

Madame Taudin rappelle que samedi dernier des jeux ont été organisés avec des adolescents par Madame Da Costa et les animateurs, Anthony Bertrand et Jean Baptiste Daguet.

Madame Da Costa précise qu'environ 60 jeunes ont participé alors qu'on n'en attendait que 20. Les parents sont restés et nous ont aidés.

Les jeunes ont fait du Skate, de la boxe, du Badminton, du Ping-Pong, etc... c'était très réussi. Edouard Carretero est venu faire des tours de magie et il a livré aux enfants quelques secrets !

Monsieur Seigneur rappelle que le relais des six communes a eu lieu samedi à l'occasion de la fête du jeu. Il y avait beaucoup de coureurs et une centaine de marcheurs. Le VTT y a participé.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.**



## Ets ENDUIT PEINTURE REVETEMENTS

06 03 25 55 11 / 05 56 30 21 63

**Richard Xavier**

8 chemin Bertrand 33450 St Sulpice & Cameyrac

Peinture int/ext. - Imperméabilisation façades

Papiers peints - revêtements sols & murs

Décoration - placo - faïence - carrelage - parquet

Sinistre/Dégât des eaux

[epr.richard@orange.fr](mailto:epr.richard@orange.fr)

[www.enduit-enduit-revetement.fr](http://www.enduit-enduit-revetement.fr)



INTER SERVICES ASSURANCES

## INTER SERVICES ASSURANCES

Assureur des particuliers et des entreprises

Auto, Multirisques, Santé, Prévoyance, Épargne et retraite

Pourquoi chercher ailleurs ? Vous avez tout sur place !

8, Place Maucaillou - 33450 ST- SULPICE-ET-CAMEYRAC  
**Tél. 05 56 30 89 80 - [interservicesassurances.fr](http://interservicesassurances.fr)**  
**Sincèrement vôtre - Hervé du TERTRE**  
Courtage en assurances numéro ORIAS 07 000 250

RCS BX 3340 495 126

## CAVE L'ŒNOPHILE

Tél. 05 56 30 20 67

*Nathalie Ribreau* Thés  
Cafés  
Épices  
Cadeaux  
Chocolat  
Épicerie fine ...

33450 St Sulpice & Cameyrac Pk Super U

Bouteilles, verrerie peintes pour anniversaire retraite ...

Chocolats fins toute l'année

Grand choix Whiskies Rhums Portos...

Peinture, Décoration  
Tapisserie, Rénovation  
Intérieur & Extérieur

**06.20.82.19.59**

**10, Rue JAUGARET**  
**33450 St Sulpice et Cameyrac**

## PrestigeHome

Conseil en Immobilier

Professionnelle depuis 1990 des transactions immobilières, **Christine Girard** vous fait partager sa passion pour ce métier et vous accompagne tout au long de votre projet immobilier.

**N'hésitez pas à me joindre au 06 21 55 33 26 - 05 56 72 19 51**

**[www.prestigehome.fr](http://www.prestigehome.fr) / [contact@prestigehome.fr](mailto:contact@prestigehome.fr)**

**33 450 Saint Sulpice et Cameyrac**

Carte professionnelle n°33483-2105 – RCS : Bordeaux 400 494 704 000 28 – Affilié à la Caisse de Garantie de l'Immobilier : GALIAN

## FUNERARIUM - POMPES FUNEBRES PRIVEES CONSTRUCTIONS FUNERAIRES

Tarifs crémation extrêmement compétitifs

E.U.R.L. PFPE

# B. QUINTANA

SIEGE SOCIAL

91, rue Edmond Faulat - 33440 AMBARES - Tél. 05 56 77 55 60 - Fax 05 56 38 90 31

AGENCE

81, cours d'Albret - 33000 BORDEAUX - Tél. 05 56 24 35 22







Ados Smile

## Événement SMILE pour les 10-17 ans !

C'est sous le soleil que les élus de la commission Enfance et Jeunesse avec l'aide et l'investissement d'Anthony et Jean-Baptiste (deux animateurs de la commune) ainsi que la participation de l'association « les P'tits Loups », que le premier événement SMILE destiné aux jeunes de notre commune âgés de 10 à 17 ans a eu lieu.

La rencontre s'est déroulée le temps d'un après-midi au City Stade, le samedi 25 avril dernier. L'objectif était d'établir un contact avec les adolescents et de réfléchir avec eux sur l'ouverture du SMILE (Super Maison Incontournable des Loisirs et de l'Education de la Jeunesse) destiné à cette tranche d'âge.

L'idée étant d'impliquer les jeunes dans la réflexion sur ce qu'ils souhaitent voir mis en place pour eux, leurs passions, leurs envies...

De nombreuses activités les attendaient : boxe, skate, ultimate, photo fun, bar à ongles, mur d'expression, ping pong...



Boxe

Les jeunes ont également pu échanger avec deux graphes professionnels venus pour l'occasion. Deux panneaux de 2m50 sur 1m20 ont été réalisés par ces graphes

pour le futur SMILE. Quant aux apprentis graphes, ils ont essayé leurs talents d'artistes à la bombe sur un bandeau de cellophane.



Graphes

Edouard Carretero est venu réaliser quelques petits tours de magie pour épater les copains et nous a « bluffés » par ses autres tours qui eux sont restés secrets.

Pari réussi puisqu'une cinquantaine d'adolescents a participé à cette journée de rencontres et d'échanges.

L'atmosphère était bonne enfant et de nombreux parents sont également restés discuter entre eux ou participer à l'animation.

L'après midi s'est clôturée autour d'un goûter.



Bar à ongles

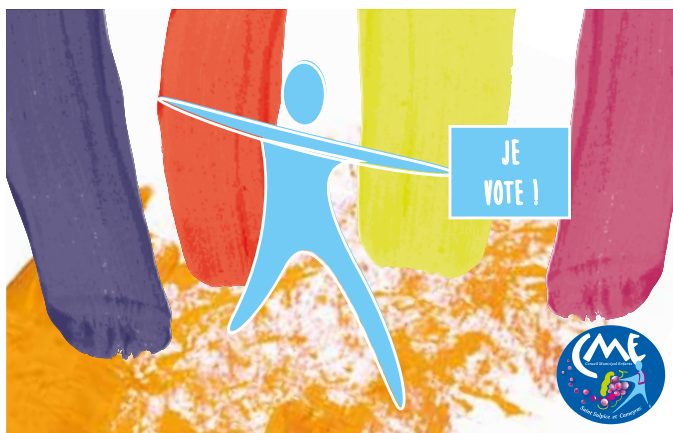


Tir à la corde

Affiche choisie



Carte choisie



Couverture



## C'est déjà fini !

En juin, les enfants élus du CME (Conseil Municipal Enfants) terminent leur mandat de trois ans.

A la rentrée de septembre, de nouvelles élections seront organisées au sein de l'école élémentaire « le Cèdre Bleu » pour élire de nouveaux conseillers enfants qui comme eux ont envie de s'investir dans la vie de leur commune.

Pour terminer, les enfants élus ont travaillé toute une année avec Jérôme, Perrine, Steven et Jérémie, quatre étudiants en deuxième année de BTS section graphisme/imprimerie au Lycée des Iris sur la réalisation d'un livret « Devenir Conseiller Municipal Enfant ».

Collégiens et Lycéens se sont rencontrés à plusieurs reprises afin d'échanger et créer un outil qui représente leur travail.

Les élus de la Commission Enfance et Jeunesse ont élaboré les textes. Les enfants élus ont réalisé les dessins qui ont été retravaillés par les étudiants pour la création du livret.

Une carte d'électeur et des affiches de campagne ont également été réalisées.

Les quatre étudiants présenteront leur travail lors de leur soutenance de projet devant un jury de professeurs et professionnels pour leur examen de fin d'année (coefficient 6). Nous espérons tous qu'ils le remporteront avec succès.

Ce livret sera distribué aux élèves de cycle III de l'école élémentaire « le Cèdre Bleu ».

Il aborde au travers de différentes questions ce qu'est le Conseil Municipal Enfants.



## Cyclotourisme

Après une brillante saison 2014, la saison 2015 a démarré... sur les mêmes bases ! Petit retour en arrière : notre club finit 2<sup>e</sup> club de Gironde sur l'ensemble de la saison 2014, ce qui nous a permis de faire venir à l'intersaison de nombreux et bons coureurs. Citons notamment Frédéric et Benoit Grenier, Adrien Beurier, Patrice Laurent et surtout Julien Lacourt.

Nos nouvelles recrues ont démarré en fanfare car sur les cinq premières courses qu'ils ont disputées, ils en ont gagné... cinq ! Quatre victoires pour Julien Lacourt, une pour Adrien Beurier. Attardons nous sur ces deux coureurs. Depuis qu'ils se sont rencontrés un jour par hasard, sur les routes de l'Entre-deux-Mers, ils s'étaient promis de courir un jour sous les mêmes couleurs. Alors, lorsque Julien a décidé de nous rejoindre, il a tout naturellement proposé à Adrien de l'accompagner.

Si le point fort d'Adrien Beurier est clairement sa pointe de vitesse (voir photo ci-contre lors de sa victoire à Barsac, après un sprint emmené par Julien), Julien Lacourt est certainement (osons le dire) l'un des meilleurs coureurs français de notre fédération. Citons déjà ses victoires à Maransin, à Cavignac, à la Ronde des Trois Vallées et à la « Ré Qué Diou » (photo ci contre).

Les autres coureurs ne sont pas en reste : Frédéric Boucher signe une 3<sup>e</sup> et une 2<sup>e</sup> place sur ses 2 premières courses, Pascal Courtade une 3<sup>e</sup> place, Jean-Pierre Saugeon une 4<sup>e</sup> et Eric Leray une 5<sup>e</sup>.



Julien Lacourt



Adrien Beurier

L'autre actualité de notre club est notre habituelle sortie du 8 mai qui réunit tous nos membres et leur famille autour d'une sortie vélo le matin (balade à pied et visite culturelle pour les accompagnateurs) puis un bon repas. Cette année, cette journée aura lieu en Dordogne, autour du Grand Etang de la Jemaye. Remercions notamment Jacky Dudreuil pour la préparation de cette journée.

Du côté des cyclos, nous sommes heureux de constater un regain de motivation, la participation à plusieurs randonnées en ce début de saison. Toujours présente, notre seule et chère féminine, Christiane Audet.

*Last but not least*, nous sommes heureux d'avoir (enfin) obtenu un local et remercions chaleureusement pour cela la mairie. Il est situé au-dessus de la bibliothèque municipale. Remercions aussi Bruno Nicolas, Bruno Dupuis, François Audet et Jean-Pierre Saugeon pour le « coup de fraîcheur » apporté.

Vous l'aurez compris, 2015 s'annonce comme un très bon cru !



Les Grolles

## Les Grolles

Dans le cadre du Festival du Jeu le 9<sup>e</sup> Relais Festisport6.com(munes) a rassemblé près de 80 marcheurs pour un parcours de 13,8 km de Beychac et Caillau à Saint Loubès avec une animation à Montussan de Body Karaté, fort appréciée par les participants.

Une journée de convivialité, de rencontres et de découvertes de nouveaux chemins.



### BRIC A BRAC ST SULPICE LOISIRS

Le 28<sup>e</sup> Bric à Brac de printemps était organisé par l'association Saint Sulpice Loisirs le 15 mars, dans la salle de sports de Saint Sulpice et Cameyrac.

Un rendez-vous bien connu des Saint Sulpiciens qui trouvent d'année en année un public de plus en plus nombreux pour plus d'une cinquantaine d'exposants fidèles.

Une nouvelle vie pour ces objets du quotidien, qui changent de mains, qui reprennent du service ailleurs. Les objets ne meurent pas, ils véhiculent nombre de souvenirs et continuent à transmettre leur utilité, ils passent de main en main, c'est l'ère du recyclage et de l'écosystème.

Une nouveauté cette année, en remplacement des plateaux repas ou autres sandwiches, Saint Sulpice Loisirs avait décidé de faire une paëlla...

Pari gagné, notre paëlla a fait l'unanimité.

Une idée à renouveler.

**Nous vous donnons rendez-vous le 18 octobre prochain pour notre 9<sup>e</sup> Bric à Brac aux jouets (réservation au 06.88.98.35.21).**

### Local stockage matériel vtt

Notre personnel vient de finaliser à moindre coût la construction d'un local permettant de stocker le quad et la débroussailleuse servant au club VTT pour entretenir les 47 km de pistes du circuit.

Il permettra également de dégager le local public et ainsi de prévenir des risques d'incendie.



### Parcours de santé

Voici quelques photos du parcours de santé réhabilité et remis en état. Vous remarquerez que le panneau d'information du circuit vient d'être déplacé et disposé à l'entrée du stade.

Reste à venir des barres parallèles qui sont commandées et qui prendront place dans le circuit.





## CARNAVAL

Pour cette première édition du carnaval de Saint Sulpice et Cameyrac, une cinquantaine d'enfants s'est retrouvée sur le parking de l'école élémentaire de la commune, afin de défiler jusqu'à la salle des fêtes au son de la musique embarquée qui leur permettait de danser et chanter tout au long du parcours.

A l'arrivée sur le parking de la salle des fêtes, le roi carnaval était brûlé en place publique sans autre forme de procès ...

Une collation attendait les enfants dans la salle des fêtes, tandis que plusieurs papas se retrouvaient pour visionner sur écran géant le match de rugby du tournoi des six nations FRANCE - ECOSSE, en attendant l'heure de l'apéritif.

Cette journée se concluait par une soirée antillaise, qui amena fort loin dans la nuit les participants qui, après s'être régalez de nombreux mets antillais, se trémoussaient sur les rythmes musicaux antillais...



*Les enfants*



*Monsieur Carnaval au milieu des enfants*



*Monsieur Carnaval brûle*

## Eco Trail

**Samedi 5 septembre**

Eco Trail : aventure  
Gironde reliant Lormont à  
Saint Sulpice et Cameyrac  
(Stade Lamothe)

*Cet événement s'accompagnera  
d'animations :*

- *Parcours enfants,*
- *Boucle pour le public à  
mobilité réduite,*
- *Stands d'associations*



## Portrait d'un Président



### **Eric Picart, Président du Free Rider VTT de Saint Sulpice et Cameyrac.**

#### **Eric, qui êtes-vous ?**

*J'ai 51 ans, technicien qualité dans l'aéronautique depuis 30 ans. J'ai une grande passion : le VTT. J'ai un brevet d'animateur sportif (brevet fédéral), me permettant d'entraîner toutes les catégories présentes dans mon association. Je suis Président depuis la création du club, et gestionnaire du parcours de la Laurence.*

#### **Pourquoi vous êtes-vous investi à Saint Sulpice et Cameyrac ?**

*Je suis tout d'abord natif de Saint Sulpice et Cameyrac, et les élus de l'époque ont fait confiance au projet. Ce ne fut pas facile, mais entouré d'un noyau de personnes pleines d'enthousiasme le club a vu le jour. Il a fallu convaincre, associer et fédérer pour le parcours 8 communes, les propriétaires privés, et tous les utilisateurs de l'espace et des chasseurs en particulier. Le concours du Conseil Général fut déterminant, nous y avons trouvé des femmes et des hommes qui ont cru à notre aventure.*

#### **Parlez-nous de votre club ?**

*On pratique le VTT sur tous ses aspects, ludique ou compétition et de 7 à 77 ans. C'est plus de 100 licenciés ce qui nous situe au premier rang des clubs girondins, une école VTT de 55 enfants la plus importante du département, une section féminine et masculine. Nous avons pour l'encadrement 12 animateurs brevetés. Des entraînements pour les jeunes les mercredis et samedis après-midi.*

#### **Comment vous joindre ?**

*Les jours d'entraînement en notre local au stade du château Lamothe, sur le site du FRC et sur celui de la mairie.*

#### **Votre devise ?**

*Convivialité, travail, respect.*

### **Remise de la médaille de bronze de la Jeunesse et Sport à Eric Picart, président du VTT Free Rider Club**

Samedi 7 février 2015 Jean Louis Seigneur a remis à Eric Picart la médaille de bronze de la jeunesse et des sports décernée par le ministère des sports.

C'est à l'occasion de l'assemblée générale de la section VTT qu'il préside de façon remarquable et devant un parterre de personnalités, que cette récompense a pu être remise à l'intéressé. Ce fut une sympathique réunion de famille.





Pôle Petite Enfance Galipette Beychac et Cailteau  
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

**samedi 27** juin

**10h15-11h45**

Invitation terre et eau

Conte «le voyage d'Hector»

**15h30-17h**

Invitation terre et eau

Animaux musicaux

**17h-18h**

Goûter et «boeuf musical» avec enfants, parents, professionnels et bénévoles

21 juin ou 3 juillet



Pôle Petite Enfance Galipette Beychac et Cailteau en journée  
Maison Pour Tous à Cailteau (à côté de la Mairie RN89 sortie 6) en soirée  
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

**lundi 29** juin

**10h15-11h45**

Invitation terre et eau

Animaux musicaux

**14h-15h30**

Accueil de l'école maternelle de

Beychac et Cailteau

Animaux musicaux

Atelier relaxation et bols tibétains

**20h Scène d'été «Le cirque des petits personnages», spectacle familial à partir de 6 ans, par la Compagnie La Nuit Venue, Maison Pour Tous à Cailteau**



RAM et parc de la source d'Yvrac  
ou Pôle Petite Enfance Galipette Beychac et Cailteau  
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

**mercredi 1<sup>er</sup>** juillet

**10h-12 h au RAM Yvrac**

Marionnettes africaines

Atelier créatif poissons arc-en-ciel

**10h-12h au Pôle Petite Enfance Galipette**

Animaux musicaux

Promenade musicale

Atelier métamorphose

**14h30-16h pour les enfants**

du ALSH d'Yvrac

Marionnettes africaines

**18h30** Scène d'été «La fortune de Jeanne», spectacle familial à partir de 4 ans par la Compagnie Aurore, Yvrac Parc de la Source\*

\* En cas de pluie RDV salle des fêtes



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

**05 56 72 51 86**

ou par mail : [halte.galipette@free.fr](mailto:halte.galipette@free.fr)

Pôle Petite Enfance Galipette  
Beychac et Cailteau  
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

**mardi 30** juin

**10h15-11h45**

Invitation terre et eau

Animaux musicaux

**14h-15h30**

Accueil de l'école maternelle de

Saint Sulpice et Cameyrac

Animaux musicaux

Atelier relaxation et bols tibétains



**vendredi 3** juillet

Pôle Petite Enfance Galipette  
Beychac et Cailteau en journée  
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

**10h-12h** Conte «le voyage d'Hector»



**11h30 et 16h** Scène d'été «Grain de lune», spectacle pour les moins de 4 ans par la Compagnie les Arrosés, Pôle petite enfance Galipette.

**A partir de 19h30 à Montoussan** Salle Carsoule et Parc Gourrège (en soirée entrée libre)

Jeux surdimensionnés  
Restauration champêtre, tombola, portraits de familles au profit de l'Association Galipette

**20h-21h15** Banda, ensemble instrumental de Pontenx

**22h15** Départ en musique vers le cinéma nocturne parc de Gourrège  
«Un monstre à Paris»

**cinéma**

Plein Air

**22h30**



## L'Atelier de Patchwork se forme...

Depuis la dernière exposition de novembre, les apprentissages de nouvelles techniques s'enchainent afin que chacune y trouve son intérêt. La curiosité du groupe et les envies de réalisations frôlent la boulimie... Celtic, Crazy, Vitrail, Scrap quilt, tout y passe !

Un partenariat avec l'atelier « fil à patch » de Gradignan permet de créer de nouveaux liens et de mutualiser les formations. Un week end sur le bassin d'Arcachon est programmé à la rentrée afin de confirmer ces liens.

Les beaux jours arrivant, nous allons courir d'expo en expo : Nantes, Biarritz, Brouage... Encore de bonnes raisons pour vivre notre passion un peu plus et fourmiller de nouvelles idées pour les futurs projets de l'Atelier.



**Contact : Valérie Anderluzzi 0672352858 • [vanderluzzi@yahoo.fr](mailto:vanderluzzi@yahoo.fr)**

## CRAM

Cette jeune association « Club Rétro Auto Moto » désignée par le sigle CRAM est née le 28 avril 2014 sous l'égide de son président Daniel GRANATI. Elle regroupe les passionnés de vieilles mécaniques et a pour but de promouvoir et d'encourager la conservation du patrimoine automobiles avec une soixantaine d'adhérents à ce jour.

Afin de partager pleinement la vie associative du club, vous êtes cordialement invités, toutes et tous, le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois à venir participer au rassemblement de vieilles voitures et motos, parc très éclectique et représentatif des véhicules utilisés par nos parents et grands parents, sur le parking du stade Lamothe, espace convivial et décontracté de 9 h à 12 h. Régulièrement, c'est plus d'une centaine de voitures et motos qui s'y retrouvent et attirent de nombreux visiteurs.

Elle organise régulièrement pour ses adhérents des balades et randonnées sur la journée avec des circuits divers.

**Informations sur la vie associative du CRAM : Téléphone 06.44.31.41.94 ou [mail.asso.cram33@gmail.com](mailto:mail.asso.cram33@gmail.com)**





## Concours national de piano Claude Kahn salle Rossini - Paris

### Résultats des élèves de Maryse Brun - 14 Mars 2015

Clément Emeillant, 12 ans, moyen 2, 2<sup>e</sup> cycle - 4<sup>e</sup> année remporte le second prix (médaillon d'argent) avec une note de 16,10/20.

Il a interprété avec brio le 2<sup>e</sup> prélude en ut mineur de Bach en morceau imposé et la valse en mi mineur n° 15 de Chopin en morceau choisi. Ce collégien talentueux, en classe de 5<sup>e</sup>, s'entraîne au piano 1h30 par jour.

Il participera à nouveau l'an prochain dans la catégorie supérieur : le niveau fin d'étude.

### Cours de Musique **MME BRUN**

Professeur de musique  
Diplôme agréé de l'Ecole Supérieure de Paris A.C.F - A.P.H.

#### Solfège et Théorie

Piano, Accordéon, Guitare, Harpe, Gembé  
Flûte, Xylo, Orgue, Synthétiseur

Rue de Magnan Nord  
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

**06 68 85 40 20**

(Sur rendez-vous)

**Sarah Touami, 9 ans, 1<sup>er</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> année s'est classée 15<sup>e</sup> sur 78 élèves avec un 15,8/20 (mention très bien).**

**Mila Daria Chapuzet, 8 ans, élémentaire 2, 1<sup>er</sup> cycle - 3<sup>e</sup> année s'est classée 7<sup>e</sup> sur 44 élèves avec un 17/20 (mention très bien) avec félicitations du Jury.**

## Téléthon 2015



**Le résultat final des collectes pour le Téléthon 2014 est de 92 920 108 €.**

Voilà qui va permettre d'aider la recherche, les essais soutenus par l'AFM-Téléthon qui concernent des maladies neurologiques, neuromusculaires, cardiaques, du sang, de la vue, de la peau, du système immunitaire, du vieillissement.

**Pour 2015, le combat continu. Le programme devait être sensiblement le même que celui de 2014, mais les élections régionales devant se dérouler le 6 décembre, la salle des fêtes ne sera pas disponible pour le loto prévu le même jour.**

En conséquence, les animations seront différentes : **les 4 et 5 décembre, auront lieu les 30 heures de l'AFM-Téléthon** avec comme d'habitude le marché de Noël de Cré'Art, la vente de flèches par les Archers de Saint Sulpice et Cameyrac, la marche du cœur organisée par les Grolles.

On notera la participation de la Rue des Jeux avec une après-midi récréative, mais également la préparation d'une scène musicale dont le programme reste à définir... le vendredi 4 décembre.

**Mais en plus, un week-end spécial au profit du Téléthon aura lieu les 3 et 4 octobre 2015.**

Le programme est en cours d'élaboration et devrait être disponible avant les vacances.

Nous comptons sur vous tous pour votre participation pour que ce Téléthon 2015 **soit exceptionnel.**

## 11<sup>e</sup> Rencontre florale et artisanale



Saint Sulpice Loisirs organisait les 11<sup>e</sup> Rencontre Florale et Artisanale les 28 et 29 mars. En raison des élections départementales, ces journées traditionnelles se sont déroulées à la salle de sports et sur le parking de l'école élémentaire. Elles avaient lieu également dans le cadre des Journées Européenne des Métiers de l'Artisanat. Raymond le Jardinier, fidèle de ces rencontres était présent à partir de 15h avec sa cargaison de fleurs, de plantes et surtout de conseils éclairés.

Les artisans d'art, tapissière, dentelle de perles, safranier ou autre producteur de vanille avaient remplacé les sportifs dans la salle et les horticulteurs, arboriculteurs avaient investi les abords de la salle. Notre maître composteur communal était présente également, seuls manquaient le soleil et quelques degrés pour réchauffer l'atmosphère.

Nouveauté cette année, nos viticulteurs étaient invités à venir faire déguster leur vin. C'est autour d'un vin d'honneur offert par la mairie et Saint Sulpice Loisirs que se sont retrouvés tous les amoureux des plantes et la quarantaine d'artisans présents.

Dimanche, le soleil ne nous a pas réchauffés de ses rayons, seule une paëlla géante aura contribué à nous faire gagner quelques degrés.

Les perchistes du GDSA (Groupement de Défense et de Sauvegarde des Abeilles) étaient également présents avec un nid de frelons asiatiques impressionnant afin d'appeler les visiteurs à la vigilance pour la destruction de ces envahisseurs, prédateurs de nos abeilles et qui mettent en danger les ruches mais également tout un écosystème qui se construit autour.



L'association Saint Sulpice Loisirs a décidé, après concertation avec les artisans présents et afin de dynamiser cette manifestation, d'apporter quelques changements pour les prochaines éditions. Elle travaille actuellement pour que la commune soit incontournable pour tous les jardiniers et les amoureux des fleurs et des plantes et devienne le Printemps de Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

## Le yoga du rire : une pratique novatrice et d'avenir



**« Rire, bonheur, enthousiasme, lâcher prise, bonne humeur, vitalité, positif ».**

Les effets du YOGA DU RIRE.

Le rire est un cadeau, un outil de communication et même un médicament naturel. Le yoga du rire est une simple série d'exercices qui procure très rapidement un bien-être physique, mental et social.

**Pour tous renseignements et inscriptions pour la rentrée prochaine :**

**Florence : 06 07 72 42 33**

**[Atelierdurire33@gmail.com](mailto:Atelierdurire33@gmail.com) • [Clubrireetbienetre33.com](http://Clubrireetbienetre33.com)**



*Un expert pour le nettoyage  
de vos vitres*



**DEMAY Christophe**      **06.10.86.83.96**  
Saint-Sulpice et Cameyrac      [chrdeamay@wanadoo.fr](mailto:chrdeamay@wanadoo.fr)

**SAINT SULPICE  
CONSTRUCTIONS**

**S.S.C.**

*Entreprise de  
Maçonnerie*

- Gros Œuvre
- Terrassement
- Démolition
- Accès Chemin
- Entretien de Bâtiments Industriels

ZA Canteloup  
33450 St SULPICE & CAMEYRAC  
[s.s.constructions@orange.fr](mailto:s.s.constructions@orange.fr)

Tél. 05 56 38 26 43  
Port. 06 07 58 79 04  
06 87 74 82 07  
06 33 05 33 12

**Transcom**  
VOYAGES



ZI du Bos Plan  
33750 Beychac et Caillau

☎ : 05.56.72.44.20 - ☎ : 05.56.72.88.57  
✉ : [transcom-voyages@wanadoo.fr](mailto:transcom-voyages@wanadoo.fr)  
Opérateurs de Voyages et Séjours N° IM033100021

*Les Jardins de Thomas*

Entretien des espaces verts

Tel : 06.81.81.38.90  
Fax : 09.61.66.16.85  
Email : [thomas.scien@hotmail.fr](mailto:thomas.scien@hotmail.fr)

*Diplômé en Licence professionnelle d'Aménagement du paysage*

**ATPS SURÉLEVATION**

Mettez de l'Espace  
dans votre Maison

Plus d'Espace !  
Plus de Confort !



Lieu dit «Le Bos Plan»  
Le Fileur  
33750 Beychac et Caillau

**05.56.30.83.97**  
[www.atps-surelevation.fr](http://www.atps-surelevation.fr)

*Beychac et Caillau*



**CHARPENTE**  
**COUVERTURE - ZINGUERIE**  
**BANDEAUX - LAMBRIS**  
**05 56 30 83 97**

**Initial**



Experts de la location & entretien  
d'articles textiles et d'hygiène

- ▶ Vêtements et linge professionnels
- ▶ Équipements en hygiène sanitaire
- ▶ Tapis anti-salissures
- ▶ Fontaines réseau

Initial - Route de Martinat - Tél. : 05 57 97 00 30  
33450 Saint Sulpice et Cameyrac

[www.initial-services.fr](http://www.initial-services.fr)



## Environnement

Tout d'abord une bonne nouvelle le SEMOCTOM, notre syndicat de ramassage et de traitement de nos ordures ménagères, n'augmentera pas ses taxes d'enlèvement des ordures ménagères. Pour un ramassage d'ordures ménagères par semaine et un tri sélectif par quinzaine, les tarifs s'établiront à 81,50 € par an et par habitant pour Saint Sulpice et Cameyrac. Ce tarif est stable depuis 2014.

Maintenant, les pouvoirs publics nous demandent plus : diminuer nos ordures ménagères et surtout trier mieux notre bac jaune. Cela passe par quelques consignes supplémentaires :

- ne mettre dans nos poubelles noires ou vertes que des déchets ultimes ; éviter verre, cartons et déchets alimentaires,
- éviter le verre, les films plastiques, les barquettes polystyrènes alimentaires dans les bacs jaunes.

D'autre part concernant les cartons il serait judicieux de prendre un peu de temps pour les découper avant de les mettre dans le bac ...

- une méthode pour diminuer vos ordures ménagères : **LE COMPOSTAGE**.

Les épluchures, marc de café, coquilles d'œufs, etc. Vous pouvez vous procurer un composteur en passant par les services de la mairie ; pour la modique somme de 10 €, vous pourrez significativement diminuer vos quantités et contribuer à diminuer les engrais pour vos plantes en vous servant du compost que vous aurez vous-même confectionné. Si vous avez des difficultés,

**RAPPEL :** Pas de branches grosses ou volumineuses. Si possible réduire les volumes en réduisant par des coupes avant de mettre dans les bacs. Tous les derniers vendredis de chaque mois un broyeur est mis à disposition pour les grosses branches et les volumes.

Prendre RV par téléphone au SEMOCTOM 05 57 34 53 20 ou en mairie. Pas de professionnels. Pas de sacs en plastique avec vos tontes.

**Quand notre site est plein la déchetterie du syndicat de Saint Loubès est à notre disposition.**

un guide vous sera remis pour faire fonctionner cet appareil.

**ENCOMBRANTS** Comme vous le savez tous les premiers lundis de chaque mois notre personnel fait le tour de notre commune et ramasse les encombrants devant vos habitations. Il est dommage que certains de nos habitants ne respectent pas les consignes.

- **Pas de gravats, de tontes et de déchets verts, voire des troncs d'arbres**, notre personnel est obligé de vous les laisser devant votre porte et cela est dommageable pour tous.
- Si vous avez des objets **très volumineux** n'hésitez pas à les démonter. Découpez les cartons et mettez-les dans vos bacs jaunes...

C'est en moyenne **60 à 90 m<sup>3</sup> d'encombrants** que nous ramassons chaque mois... Voyez l'ampleur de la tâche !

### DECHETS VERTS ET DECHETTERIE

Comme nous le rappelons souvent notre déchetterie a une situation particulière que nous souhaitons garder comme beaucoup d'habitants de notre commune. Ces habitants nous rapportent certains comportements qui à terme pourraient nous contraindre à la fermeture de ce site, cela serait dommageable.

Alimentation  
Cosmétiques



Compléments  
alimentaires



# Allée du Bio

**Horaires d'ouverture :**  
Du mardi au vendredi de  
9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00.  
Le samedi de 9h30 à 13h00  
et de 15h30 à 19h00.

**Votre conseillère**  
**Céline REYNAERT**  
Livraison à domicile




20 Avenue Maucaillou, 33450 SAINT SULPICE et CAMEYRAC  
Tel./Fax : +33 (0)5 56 30 55 08 - [www.alleedubio.fr](http://www.alleedubio.fr)

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

TRIPERIE AGROBIOLOGIQUE

PETRAONE





Ouvert du mardi au samedi midi  
8H00 - 12H30 / 16H00 - 19H00  
Z.A CANTELOUP - ST SULPICE et CAMEYRAC  
Derrière la station **Spid Lavage**  
**Tél/Fax : 05 56 30 15 00**



## AGENDA

### JUIN 2015

#### Vendredi 12

Expo Photos sur le thème  
clair/obscur et nuit

Vernissage parc de la mairie 19h

#### Samedi 13 et dimanche 14

Expo photos

salons de la mairie

10h/12h et 15h/18h

#### Samedi 13

ARDM (Danse Moderne) - Gala  
de danse, salle des Fêtes 20h

Vide Grenier du Foot

Stade Lamothe 7h / 18h

#### Dimanche 14

CRAM - Exposition de vieilles  
voitures

parking du stade Lamothe

#### Vendredi 19

Comité des Fêtes - Fête de la  
Musique, salle des Fêtes 20h

#### Samedi 20

Musicum de madame Brun  
concert annuel

salle des Fêtes 20h

#### Samedi 27 juin

au vendredi 3 juillet

Famille en Fête au Pôle Petite  
Enfance Galipette sur le thème :  
la Métamorphose

### JUILLET 2015

#### Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5

Fête locale de Saint Sulpice et  
Cameyrac

(voir organisation

de la manifestation

sur flyer joint dans ce bulletin)

### SEPTEMBRE 2015

#### Samedi 5

Eco Trail : aventure Gironde  
reliant Lormont

à Saint Sulpice et Cameyrac

(voir détail de la manifestation  
page 35)

#### Dimanche 6

Circuit VTT Free Rider Club -

6<sup>e</sup> édition de la randonnée

La Laurence

#### Samedi 12

Forum des associations,

cour de l'ancienne

cantine scolaire 8h/13h

#### Dimanche 20

Bric à Brac du Comité des

fêtes, salle des sports 8h/19h

#### Vendredi 25

Le Chœur des Copains, concert

annuel, salle des Fêtes 20h30

#### Lundi 28, mardi 29 et mercredi 30

Bourse aux Vêtements

Automne/Hiver,

Adultes/Enfants

grande salle des Fêtes

### OCTOBRE 2015

#### Jeudi 1<sup>er</sup>

Suite et fin de la Bourse aux  
Vêtements

#### Samedi 3 et dimanche 4

Week-End au profit du Téléthon

#### Dimanche 11

Loto du CCAS,  
salle des Fêtes 14h30

#### Vendredi 16

Concert du CCAS

Église Saint Roch 20h30

#### Dimanche 18

Bric à Brac Saint Sulpice Loisirs,  
Salle des Sports 8h/18h

#### Vendredi 23

Soirée compagnie du théâtre

Saint Germain en scène et Saint  
Sulpice Loisirs salle des fêtes,

2 représentations

à 15h et à 20h30

«Toc Toc» - Tarif 5 €

gratuit pour les moins de 12 ans

#### Samedi 31

Soirée basque avec Michel

Etcheverry, salle des Fêtes 20h

### NAISSANCES

02 janv. : Joshua Illan ALLIGAND

05 janv. : Layana, Marie-Ange  
COLIN

08 janv. : Célia MAURAS

08 janv. : Milo GARODEL

08 janv. : Merlin ADER

12 janv. : Norah DRISS

13 janv. : Maévan Alain  
Bernard DELPONT

30 janv. : Lily Lucie PONCELET

02 fév. : William Clément

Mathis BATTENDIER

07 fév. : Jules Jean Dominique  
RUMEAU

11 fév. : Johana Charlie Lucienne  
MAHIEU LUCASCIO

01 mars : Leopold PHILIPPE

15 mars : Diane Marie Nicole  
BÉZIADE

30 mars : Habby LAMOUREUX

30 mars : Lola Patricia  
PRUD'HOMME

04 avril : Mylan SEYT

07 avril : Carl Nathan  
REMMY JAGUENAUD

08 avril : Manon Wendinso

Asseta KONDA

10 avril : Alexis Raphaël Esteban  
CAILLON

14 avril : Emmanuel ORTIZ

15 avril : Mattéo Stéphane  
LAURENT

20 avril : Aaron Jean Michel GAY

26 avril : Lola CLAUS

### DÉCÈS

14 janv. : Jean GRETEAU

23 janv. : Marie-louise Lili HUCHET  
épouse CÉLADOR

24 janv. : Christian PIFFRE

04 fév. : Émilio CÉLADOR

11 mars : Maryse Josiane  
BRISSEAU veuve LERBET

12 mars : Roger CHAUVEAU

20 mars : Georges Eugène Anne  
COLLIER

16 avril : Amar SEHAD

21 avril : Maryse Monique ROY  
épouse SOUBIE-CAMY

28 avril : Juliette MEYNIEL veuve  
Bernard TOURNEBIZE

29 avril : Dominique Chantal  
BERTRAND

veuve HEINRICH

15 mai : Yves Gustave Adrien  
PORCHERON

### MARIAGES

21 fév. : Kalina Anna BISKUPSKA  
et David Jean-Jacques  
BOURDA

28 fév. : Amandine Rose-Marie  
Huguette fabienne NOÉ  
et James André Pierre  
LOCHERON

30 avril : Katia REY et Emmanuel  
Patrick BARBOTEAU

02 mai : Elisabeth Anne  
DEBIBIÉ et Joël RENIÉ

09 mai : Elodie PHILOSOPHE  
et Sylvain Louis-René  
BRINGUET

## Du nouveau à Saint Sulpice !

### Pédicure Podologue D.E

#### Mathieu Grave

1, place Maucaillou - 33450 Saint Sulpice et Cameyrac (cabinet de pédicurie-podologie repris par Monsieur Mathieu Grave).

Il se tient au service de la population de la commune et des environs.

**Sur rendez-vous, soins en cabinet ou à domicile, semelles orthopédiques, réflexologie plantaire.**

**Tél : 05 56 30 83 51**

**Email : [mathieu.grave@yahoo.fr](mailto:mathieu.grave@yahoo.fr)**

### Docteur Maïté Chipi

Groupe Médical 30, avenue Maucaillou

**Tél : 05 56 30 84 11**

**Home Multiservices** artisan auto entrepreneur. Peinture, décoration, entretien espaces verts, revêtements intérieur et extérieur

**[homemultiservices@outlook.fr](mailto:homemultiservices@outlook.fr)**

**Tél : 07 77 46 43 20**

## Permanences Intercommunales mairie de Sainte Eulalie : A noter !

### Permanences Info Droit

Tous les 1<sup>ers</sup> lundis de chaque mois de 17h à 19h

**sur RDV au 05 56 06 05 59**

**Pas de permanence en Juillet / Août**

### Permanences Info Entreprendre

Tous les derniers mardis de chaque mois de 14h à 17h **sur RDV au 05 57 77 56 60**

**Prochaines permanences :** Mardis 16 et 30 juin et Mardi 28 Juillet 2015 sur RDV

### Point Service CAF intercommunal

Tous les lundis 9h-12h / 14h-19h, tous les mardis, jeudis et vendredis matins 9h-12h

**Sauf Vacances scolaires : ouverture les lundis uniquement 9h-12h / 14h-19h**

**Renseignements : 05 56 06 05 59**

**Attention : fermeture exceptionnelle de la mairie : tous les 1<sup>er</sup> lundis de chaque mois (sauf exception) de 14h à 15h**

### Nathalie Roger « Chez vous Chez moi »

Esthéticienne à domicile : soins visage et corps, épilations, manucure, beauté des pieds, etc.

**06 01 39 72 68 • [nathalie.esthetic.free.fr](http://nathalie.esthetic.free.fr)**

**STAAP 33** - Société de Transport Adapté Aux Personnes. Toutes distances - véhicule 9 places Bordeaux Club

**[www.staap33-transport.fr](http://www.staap33-transport.fr)**

**[contact@staap33-transport.fr](mailto:contact@staap33-transport.fr) • 06 62 99 74 20**



## Réouverture du Point Relais Caf de Lormont

**Sur rendez-vous uniquement à :** 8, avenue de la Libération 33310 Lormont

**Vous pouvez prendre un RV par internet :** **caf.fr**, espace « Ma Caf », rubrique « Contacter ma Caf »

**Par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h au 05 56 11 75 70.**

## Nouveaux horaires de la POSTE

- Lundi, Mercredi de 14h à 17h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30



## Horaires et dates des messes et célébrations dans nos paroisses de juin 2015 à août 2015

|                            |                                                                                                                               |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>13 juin</b>             | Izon, 18h30 PCV                                                                                                               |
| <b>20 juin</b>             | Messe d'action de grâces<br>50 ans de sacerdoce du Père Mounicoux.<br>Messe à 18h30 à Saint Loubès<br>célébrée par Mgr Ricard |
| <b>27 juin</b>             | Izon 1 <sup>ère</sup> communion, 18h30 PPM                                                                                    |
| <b>28 juin</b>             | Saint Loubès, 10h30 PCV<br>1 <sup>ère</sup> communion.                                                                        |
| <b>4 juillet</b>           | Cameyrac, 18h30 PCV                                                                                                           |
| <b>11 juillet</b>          | Yvrac, 18h30 PCV                                                                                                              |
| <b>18 juillet</b>          | Montussan, 18h30 PPM                                                                                                          |
| <b>25 juillet</b>          | Saint Sulpice, 18h30 PPM                                                                                                      |
| <b>1<sup>er</sup> août</b> | Caillau, 18h30 PPM                                                                                                            |
| <b>8 août</b>              | Beychac, 18h30 PPM                                                                                                            |
| <b>14 août</b>             | Cameyrac, 18h30 PCV                                                                                                           |
| <b>15 août</b>             | Yvrac, 11h PPM                                                                                                                |
| <b>22 août</b>             | Montussan, 18h30 PCV                                                                                                          |
| <b>29 août</b>             | Saint Sulpice, 18h30 PCV                                                                                                      |

Tous les dimanches messe à  
Sainte Eulalie à 18h30

Tous les dimanches messe à Saint Loubès  
à 10h30. Attention en Juillet et en Août  
messe à 10h

**Accueil :** 13, rue Saint Aignan  
33450 Saint Loubès • 05 56 20 41 30  
[sp.stloubes@orange.fr](mailto:sp.stloubes@orange.fr)

**Permanences :** mardi, mercredi et samedi  
de 9h30 à 12h et le vendredi de 9h30 à 12h  
et de 17h à 19h

Pendant les vacances les mardis et  
samedis de 10h à 12h

**Les prêtres reçoivent sur rendez-vous :**

- **Père Vareille** au 06 08 73 86 61
- **Père Mounicoux** au 05 56 20 46 57  
ou 06 68 40 39 65

**Confessions sur RV ou avant les messes**

## Réouverture du Point Enquête statistique sur la formation et la qualification professionnelle

L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue régulièrement depuis 1964, une enquête sur la formation et la qualification professionnelle. Cela sera la septième édition.

Les thèmes abordés s'intéressent essentiellement à la formation initiale, à la mobilité professionnelle, à la formation continue sur moyenne période (sur les 5 dernières années).

L'enquête Formation et Qualification Professionnelle est la seule enquête à s'intéresser simultanément à l'ensemble de ces sujets sur un champ complet de la population. A ce titre, elle permet de porter un diagnostic renouvelé sur les évolutions de la société. Par ailleurs, cette enquête est la seule source qui fournit des informations à la fois sur le recours à la formation professionnelle continue et sur la trajectoire professionnelle sur moyenne période. C'est enfin une source d'informations très importante sur l'évolution des parcours professionnels et de la formation des personnes de 22 ans ou plus.

A cet effet, 45 000 individus ont été tirés au hasard en France métropolitaine. Ils seront enquêtés par visite à leur domicile. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

**Un (e) enquêteur (trice) prendra contact avec les enquêtés** d'avril à octobre. Il (elle) sera muni (e) d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

## Equipe Spécialisée Alzheimer

**Cette équipe spécialisée des Hauts de Garonne (E.S.A) propose GRATUITEMENT ses services à domicile depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013 sur les cantons de la Rive Droite, et notamment sur celui de la Presqu'île\*.**

Ce sont des séances de soins, d'accompagnement et de réhabilitation personnalisée. Elle intervient GRATUITEMENT, sur prescription médicale, afin de travailler sur le maintien et la stimulation des capacités restantes des personnes en perte d'autonomie, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, de stade modéré et dans le but du meilleur maintien à domicile.

**Contact : 05 56 40 98 44**

**\* La commune de Saint Sulpice et Cameyrac fait partie du canton de la Presqu'île.**

## Toujours à vos côtés,

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Voilà exactement un an, nous écrivions dans ce même bulletin municipal : « Notre rôle sera constructif, fidèle à nos idées tout en restant extrêmement vigilant et attentif à ce que sera la politique de M. Jaguenaud et de son équipe, nous serons critiques mais constructifs. »

Nos votes au cours des conseils municipaux peuvent étonner mais nous n'avons pas changé notre analyse :

- Quand il y va de l'intérêt général des habitants de la commune, il n'y a pas de raison de s'opposer systématiquement aux décisions et délibérations prises,
- En charge des affaires de la commune, nous aurions fait des choix sensiblement identiques, là encore aucune raison de s'opposer,
- En revanche, nous n'hésitons pas à nous abstenir pour exprimer notre doute sur la valeur et la qualité des actions engagées ou carrément voter contre des décisions contraires à nos idées et à l'intérêt général.

Aussi, lors du conseil du 2 avril 2015, nous avons demandé à ce que la hausse des impôts soit limitée et nous nous sommes abstenus sur le budget dans sa globalité.

Rappelons également que les séances du conseil municipal sont publiques. Celui du 2 avril dernier n'a pas attiré les foules avec aucun spectateur C'est un fait que nous regrettons

surtout lorsqu'une séance concerne plus particulièrement le budget 2015, poumon de vie d'une commune détaillé dans tous ses aspects.

La manifestation culturelle intercommunale « Lis tes ratures » vient de connaître un succès mérité, par l'engagement de tous, succès digne de celui de la Fête du livre vécu en 2009 sur notre commune. C'est comme cela qu'il faut envisager l'avenir de nos 6 communes avec encore plus de coopération, d'échanges, de mutualisation.

La culture, l'urbanisme, le développement économique, les affaires sociales et les services, les routes, l'assainissement, le transport scolaire, la collecte et le traitement des ordures ménagères sont autant de domaines où l'intercommunalité a toute sa place.

En ce qui concerne plus particulièrement les problématiques liées à l'hydraulique, le vice-président, Claude Pulcrano a demandé à ce que les travaux d'entretien 2015 des cours d'eau communaux soient étendus sur une partie du Ribouquet en plus du Cante-Rane et de la Laurence. Les travaux sur le développement de la mutualisation intercommunale avancent et des études doivent être menées sur la création de nouvelles compétences afin de préparer dès maintenant, les enjeux du futur de notre territoire.

En restant à votre écoute.



Claude PULCRANO



Martine MAZUQUE



Jean-Paul GRENET



Sandra MAGRI



Robert BUDIS





# POMPES FUNÈBRES LAVERGNE

## *FUNÉRARIUM - MARBRERIES*

EXPOSITION DE MONUMENTS FUNÉRAIRES

Salon d'exposition de cercueils - Devis gratuit  
Contrat Prévoyance Obsèques - 24h/24 - 7j/7  
Magasin de fleurs artificielles - Croix - Plaques

**TOUT LE FUNÉRAIRE...  
...SITUÉ À COTÉ DU CREMATORIUM**

**2, route de la Loubère 33450 MONTUSSAN**  
*RN 89 - sortie n°3*

# 05 56 72 92 89



**20 ANS D'EXPÉRIENCE**  
PRÉSENT SUR TOUT LE SUD-OUEST

DEPUIS 1992  
**JM TROUNDAY & Fils**



## MENUISERIE CHARPENTE SURÉLÉVATION

Ameublement  
Escalier/Porte  
Agencement  
Construction/Rénovation  
Scierie



**J.M Trounday & Fils**

69 route de la Landotte Z.A - 33450 IZON

[j-marc.trounday@wanadoo.fr](mailto:j-marc.trounday@wanadoo.fr)

[www.jmtrounday-et-fils.fr](http://www.jmtrounday-et-fils.fr)

# 06 08 32 22 23



Réservation en ligne sur : [location-u.com/superu-saintsulpice](http://location-u.com/superu-saintsulpice)

**Tél. : 05 57 34 51 01**



**MES COURSES PRÉPARÉES  
GRATUITEMENT**



**SANS MINIMUM  
DE COMMANDE**



**TOUJOURS  
AU MÊME PRIX  
QU'EN MAGASIN\***

\*Hors offres promotionnelles magasin

**NOUVEAU DANS VOTRE MAGASIN U**

**Un choix de plus de 650 000 livres disponibles  
en moins de 48h\* et plus de 135 000 e-books  
pour lire comme vous aimez.**

Commande en magasin ou sur  
**[www.uculture.fr](http://www.uculture.fr)**

powered by  
**'tea'**  
the book distributor

**U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS**

\* Si disponibles en stock.  
Livraison en magasin sans frais.



*des nouveaux commerçants*

**SUPER** 

***Saint Sulpice et Cameyrac***

**Centre Commercial - Place Maucaillou - Tél. : 05 57 34 51 00**